



VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

30 JUIN 1964 - N° 17

Paraît toutes les deux semaines - 0,50 F

PARTIR, C'EST VIVRE UN PEU, MAIS APRÈS...

Pour des millions de travailleurs d'un bout à l'autre du pays, les vacances deviennent la préoccupation principale. Certains partiront, à peine 50 % des ouvriers, d'autres pas, mais pour tous, pendant trois ou quatre semaines, la vie ne sera plus sous la dépendance de l'atelier ou du bureau.

Pendant trois ou quatre semaines nous allons redevenir des hommes libres, enfin, plus libres que d'habitude. Nous n'aurons plus à rendre compte de nos actes, à obéir aux ordres, à être à l'heure, à demander l'autorisation pour se libérer ne serait-ce qu'une heure ou à devoir nous excuser pour la moindre vétille, toutes choses qui sont la trame quotidienne de notre exploitation. C'est d'abord cela les vacances. Ceux qui partiront échapperont aux cellules surpeuplées et bien souvent insalubres des logements citadins ou à l'univers concentrationnaire des grands ensembles et au charroi bi-quotidien d'une « chair à travail » mal réveillée ou harrassée.

Et nous sommes des millions, en cette période qui ne pouvons plus penser à autre chose. Tous nos grands et petits malheurs semblent devoir se résoudre en ces simples mots : bientôt les vacances.

Mais ceux qui, au gouvernement, gèrent le pays au nom des capitalistes, des banquiers et des industriels, connaissent bien cette mentalité. Ils savent que les travailleurs, à la veille des vacances s'anesthésient eux-mêmes par cette proximité pour ne plus souffrir leurs misères. Et c'est souvent, que le gouvernement en profite.

Cette fois c'est avec cynisme qu'on nous annonce des hausses que l'on avait reculé jusque-là, mais auxquelles le gouvernement n'avait pas renoncé : loyer, S.N.C.F., timbres, électricité. Voilà pour l'été.

L'Etat lui-même n'est pas capable de renoncer à hausser les prix et les tarifs des entreprises étatiques. Comment serait-il capable d'empêcher la hausse des prix des entreprises privées sur lesquelles il n'a aucun contrôle ? Par période, les journaux nous reparent du prix de la viande.

Le gouvernement taxe la viande, la détaxe, la retaxe, augmente les contrôles, les libère, mais nous continuons à la payer de plus en plus cher. Suivre le boeuf disent les humoristes, c'est du rodéo. Et l'on nous amuse avec le prix de la viande comme s'il n'y avait qu'elle qui augmentait.

Le plan de stabilisation est, évidemment, un plan de blocage des salaires.

Les industriels français manquent de main-d'œuvre au point de devoir en importer d'Espagne, d'Italie, d'Afrique noire ou du Maghreb. Ce manque de main-d'œuvre les inciterait, automatiquement, par le jeu de la concurrence, à augmenter les salaires en faisant de la surenchère pour trouver des bras. Mais l'Etat veille et il est là pour rappeler aux capitalistes leur solidarité nécessaire.

Il rappelle à l'ordre ceux qui accepteraient une augmentation supérieure à ce qu'il a décidé, il exerce des pressions économiques (restrictions de crédits, etc.) sur les industries qui seraient tentées d'embaucher beaucoup. Et là sa pression est bien plus efficace qu'en ce qui concerne les prix parce que chaque patron individuel, mis en demeure par « ses » ouvriers d'augmenter leurs salaires, est bien aise de pouvoir se retrancher derrière « l'autorité » gouvernementale pour refuser.

Mais c'est bien parce qu'il s'agit d'une attitude d'ensemble du patronat, organisée et appuyée par l'Etat, que les travailleurs s'ils veulent résister devront le faire tous ensemble. Il n'est pratiquement pas possible d'obtenir d'un seul patron une augmentation de salaire conséquente et les 40 heures par la lutte dans une seule entreprise. C'est l'ensemble des patrons et le gouvernement que nous devons, pour obtenir satisfaction, faire reculer.

Il n'est pas trop tôt d'y penser pour la rentrée, si nous ne voulons pas en septembre n'avoir rendez-vous qu'avec les hausses... des prix.

V. O.

Accords - maisons ou conventions collectives

Dans bien des industries, les travailleurs sont engagés dans des luttes revendicatives qui par la volonté des syndicats sont ou bien engagées sur des mots d'ordre généraux et importants, mais menées au moyen d'actions tournantes et limitées ou plus simplement engagées sur des revendications catégorielles. Il est évident cependant, et bien des travailleurs le ressentent, qu'à l'heure actuelle surtout, les principales revendications ne pourront être arrachées au patronat que par des mouvements généraux auxquels les travailleurs sont prêts, mais pas les centrales syndicales.

Le rôle des militants révolutionnaires au sein des entreprises comme des syndicats, est donc de tenter de relier entre eux les différents mouvements, en particulier en unifiant les revendications.

A cet effet, il faut en particulier opposer les conventions collectives aux accords d'entreprise. Il ne faut pas faire de fétichisme et penser que les conventions collectives soient en elles-mêmes une solution ne serait-ce que momentanée aux problèmes des travailleurs.

Une convention collective, au même titre qu'un accord d'entreprise, consacre un rapport de force à un moment de la lutte. Même si cette convention ou cet accord apporte des avantages substantiels aux travailleurs, les militants syndicaux qui les parapentent font de ce fait même un compromis avec le patronat, quand l'accord ou la convention ne contiennent pas des clauses liant les travailleurs. Par exemple, les accords Matignon de 1936, dont c'est justement l'anniversaire, reconnaissent le droit syndical, mais précisent que l'activité syndicale ne devait entraîner rien d'illégal. Comme si un droit ouvrier n'était pas toujours illégal, avant d'être reconnu à leur corps défendant par les patrons et leur Etat. Mais il est bien évident que tant que le patronat existera, les militants syn-

dicaux, même révolutionnaires, devront accepter, à leur corps défendant, des compromis. Si donc l'on oppose les conventions collectives aux accords d'entreprise, c'est dans la perspective d'unifier les luttes revendicatives et c'est en cela seulement que des conventions collectives sont « meilleures »

tions collectives menée en même temps que les travailleurs mieux placés peut leur permettre d'obtenir des avantages qu'ils n'auraient pas pu obtenir seuls. L'accord d'entreprise permet par contre au patronat, de ne lâcher du lest que là où il est vraiment contraint. Sur la base d'une convention collective, les travailleurs les plus mal placés n'ont alors à mener la lutte que sur le plan « légal », respect de la convention collective par le patron, ce qui leur est beaucoup plus facile.

Dans le capitalisme de libre concurrence, l'ouvrier est libre d'accepter l'exploitation patronale, le patron est libre de payer ce qui lui convient et de se séparer quand bon lui semble de son employé.

Les premières conventions collectives qui définissent pour l'ensemble d'une corporation ou d'une branche d'industrie les éléments généraux qui régissent les rapports entre les salariés et le patronat existent depuis 1919. Danos et Gibelin dans leur ouvrage sur juin 36, montrent le peu d'importance qu'elles avaient avant cette période :

1919	557 conventions collectives
1920	345 conventions collectives
période de luttes revendicatives	

1925	126 conventions collectives
1930	72 conventions collectives
1933	20 conventions collectives
1934	24 conventions collectives
1935	28 conventions collectives
crise économique, chômage, diminution de salaires, etc.	

Le ministère du Travail enregistre 1.123 en 1936 et 3.064 en 1937.

L'article 1^{er} de l'accord Matignon traite des contrats collectifs. Les dispositions sont reprises et complétées par la loi du 24 juin 1936. Elles se résument à quelques dispositions principales : « les conventions sont conclues entre les organisations professionnelles les plus représentatives de la corporation, à la demande de l'une d'elle ; elles doivent obligatoirement contenir des dispositions relatives à la liberté syndicale, aux délégués du personnel, au salaire minima par catégories, aux délais congés, à l'organisation de l'apprentissage, aux procédures de conciliation et d'arbitrage, à la procédure de révision ».

Avec la guerre, un décret du 10 novembre 1939 relatif au régime du travail pendant la durée des hostilités (J.O. du 1-11-1939) abolit pratiquement les conventions collectives. Il destitue les délégués du personnel et ordonne les élections sans les communistes. Il fixe les conditions d'embauche et de débouché des affectés spéciaux qui sont pratiquement à la merci des patrons qui peuvent les menacer de la suppression de l'affectation spéciale et les envoyer au front. Ils suppriment les congés, mais les paient. Avec la fin de la guerre, les conditions de travail continuent à être réglées par le ministère du Travail. Une série de lois et de décrets précise les conditions de travail, notamment en matière de salaires.

Cette situation d'arbitrage de l'Etat sur la rémunération et la durée du travail favorisent le patronat. En effet, face à la hausse constante du coût de la vie, le patronat a un argument juridique pour freiner les hausses de salaires. Il argumente que lui tout disposé à augmenter les salaires, mais c'est le gouvernement qui s'y oppose car il est bien évident que, pour les travailleurs, il est beaucoup plus dif-

Les origines de l'entrevue de Matignon

(extrait de « Juin 36 » de Danos et Gibelin)

« Les conditions dans lesquelles ont pu être organisées les rencontres qui ont abouti aux accords Matignon signés dans la nuit du 7 au 8 juin ne sont connues que depuis le procès de Riom. Les déclarations de Léon Blum devant les magistrats de Vichy apportent, en effet, des précisions du plus haut intérêt sur une initiative que tous, avant elles, croyaient pouvoir attribuer au gouvernement. Laissons la parole à Léon Blum : « ... Mais je dois à la vérité de dire que l'initiative première est venue du grand patronat. Donc, je vous le répète, dès vendredi matin... M. Lambert-Ribot me faisait toucher pour me demander de provoquer au plus vite le contact sur la base du relèvement général des salaires avec l'évacuation des usines en contrepartie... Voilà d'où est venu l'accord Matignon. »

Pendant, les travailleurs n'ont pas partout les mêmes possibilités de lutte et dans les petites entreprises, dans les entreprises de province qui ont un véritable monopole sur l'embauche comme Michelin à Clermont-Ferrand par exemple, les travailleurs sont en situation défavorable pour combattre et la lutte pour les conven-

Dans un an... dans huit ans...

Un réalisme inébranlable

Bien des militants du P.C.F., en tant que membres d'une « grande » formation politique, quand ils ne sont pas en fait irréductiblement opposés aux idéaux socialistes, considèrent les militants de ce qu'ils appellent les « groupuscules » révolutionnaires, comme des utopistes dont l'activité microscopique est d'avance vouée à l'échec.

Mais pour être membre d'un grand ou d'un moins grand parti, est-on garanti contre l'échec ? Ou même est-on garanti proportionnellement à l'importance du parti auquel on appartient ? A première vue, il semble que oui, que plus on est nombreux à penser et à agir de la même façon, plus on a de chances de réussir. On pourrait dire, même, que les chances de réussite étant très faibles de toutes façons, elles tombent à moins que rien lorsqu'on choisit la difficulté, c'est-à-dire, comme on le dit ironiquement des gens comme nous, lorsqu'on choisit la « pureté », au détriment de « l'efficacité ».

Voire ! Parce que, nous mettant à la place d'un militant du P.C.F., qu'espérer ? Le Parti communiste existe en France depuis plus de quarante ans, et où en est-il ? Il est le parti le plus puissant du pays du point de vue du nombre, cela depuis maintenant vingt ans,

et la société française a-t-elle changé pour cela ? Malgré son importance numérique, malgré son « influence », c'est-à-dire ses quatre ou cinq millions d'électeurs, à défaut de changer la société, il n'influence pour ainsi dire pas la vie politique du pays. La courte période où il l'a fait, c'est parce que l'ensemble de la bourgeoisie française, De Gaulle en tête, menait la même politique que lui (plus exactement c'est parce qu'à ce moment-là, après la guerre, la bourgeoisie avait besoin du PCF, pour mener sa propre politique).

Le militant du PCF qui croit par son activité rapprocher l'heure du socialisme n'est-il pas lui, un utopiste ? Quand, comment, le socialisme pourra-t-il vaincre en France ? Quel nombre devront être les militants du PC qui eut en 1945 un million de membres pour que cette victoire soit proche, si à cette époque elle ne l'était pas ? Les militants qui, au sein de petits groupes, tentent de construire autre chose ne sommes-nous pas finalement plus « réalistes » que ceux qui croient, sans-croire-tout-en-croyant, aux vertus d'organisations qui ont prouvé ne serait-ce que leur incapacité, sinon leur trahison depuis quarante ans.

Lire la suite en page 2

(Lire la suite en page 7)

Le "futur" est pour demain mais il ne pourra être que socialiste

Le socialisme tout proche si... « Dans 100 ans, 99 hommes sur 100 seront exemptés de tout travail. Le centième ne travaillera que 5 heures par semaine. Et ce pendant la production générale de la France sera multipliée par 60 ! » Ce n'est pas un socialiste qui le dit c'est M. Pierre Humet qui l'affirme dans « L'Auto Journal » le journal de l'homme du 20^e siècle ».

Et M. Pierre Humet appuie ses affirmations sur une étude très sérieuse faite par des spécialistes d'Allemagne de l'Ouest.

Ces technocrates projettent un spectre futuriste hallucinant : 99 - 1 - 5 - 60.

99 hommes en liberté ;
1 au travail avec
5 heures de travail par semaine : conséquence,
60 fois la production actuelle.

C'est pratiquement l'âge d'or, le droit à la paresse réalisé.

Cette étude s'applique aux conditions économiques de l'Allemagne de l'Ouest.

Tous les pays dit industrialisés seront à peu près dans le même cas. On ne nous montre pas le sort des pays sous-développés.

Nous reproduisons ci-dessous un tableau dressé par cette équipe de techniciens :

production, qui ne sont que des instruments soumis à cette production d'un tel régime.

Il devient nécessaire, il devient urgent qu'ils prennent conscience de leur rôle et de leurs responsabilités. Vont-ils une quatrième fois depuis 1918 laisser les capitalistes organiser la surrie de leur régime par le déclenchement d'une nouvelle guerre ? Vont-ils permettre de continuer leur production - destruction ?

Que pouvons-nous faire diront certains ? Mais tout. Et tout est à notre portée. D'un côté nous laisser guider par des aveugles et des sots vers une mort apocalyptique. D'un autre prendre en mains notre sort pour construire un monde pas seulement meilleur mais merveilleux.

On parle de « socialisme » aux quatre coins de la terre, raisonnons. Pour cela il ne suffit plus de revendiquer « raisonnablement », de demander aux patrons de nous accorder quelques augmentations en démontrant qu'ils « peuvent » payer, de leur imposer en levant le doigt une diminution progressive du temps de travail. Il faut être gourmands, il faut être audacieux.

« Mais, s'écriront ceux pour qui les hommes doivent gagner leur pain à la sueur de leur front, que feront tous les oisifs ? » Et bien, les hommes, tous les hommes, sauront bien s'adapter aux joies de la culture.

Il y a cent ans, dans un pays comme la France qui à l'époque se trouvait à la tête des nations civilisées, la simple instruction primaire était inconnue. Il y a seulement 80 ans que l'instruction en France a été rendue publique et obligatoire. Les hommes de demain auront tout le temps et de nombreux moyens pour développer leur corps et cultiver leur esprit. L'égoïsme et la cupidité que développe la nécessité de posséder de l'argent pour s'offrir les biens matériels s'atténuera et même disparaîtra totalement dès que ces biens deviendront abondants et facilement accessibles.

N'oublions pas que dans cent ans : un homme pourrait ne travailler que 5 heures par semaine pour donner à 99 autres et à lui-même un niveau de vie 60 fois supérieur à celui que nous connaissons actuellement. Ce monde là est possible. Mais il est à gagner. Nous nous n'en sommes pas capables c'est d'autres perspectives qui s'offrent à nous : celles d'Hiroshima et d'Auchwitz multipliées par 60 ou plus.

Faire le choix cela ne mérite-t-il pas de prendre le temps de s'en occuper ?

Première étape : 1973. Dans 9 ans : 60 % d'augmentation de notre niveau de vie avec 35 heures par semaine pour un homme sur trois par allongement de la scolarité et avancement de l'âge de la retraite.

Henri VAUQUELIN

Un réalisme inébranlable

(Suite de la page 1)

Et même si l'on ne parle plus du passé plus ou moins lointain, si l'on ne parle plus de l'avenir plus ou moins incertain, mais d'aujourd'hui et de demain, quels sont donc les perspectives immédiates des militants du PCF ? Quels sont leurs buts ? Qu'espèrent-ils ?

Cela fait huit ans que nous vivons sous le « Gaullisme ». Qu'est-ce donc qu'être « réaliste » au sein du PCF ? Demandons-le à « France Nouvelle », l'hebdomadaire du Comité Central.

Dans l'éditorial de son avant dernier numéro, nous pouvons lire, sous la signature de François Billoux : «...Que de changements depuis 1958 où quatre Français sur cinq s'étaient laissé prendre au mirage... »

« Peu à peu, des profondeurs du pays, la pente se remonte. Un coup de tonnerre et c'est Longwy ! Par milliers des bulletins « Qui d'il y a cinq ans se sont transformés en bulletins Louis Dupont. « Un lustre s'est écoulé et les voyages présidentiels n'ont plus l'allure du passé. »

Et après avoir rappelé toute une série de manifestations « ces cas particuliers s'ajoutant les uns aux autres deviennent un cas généralisé, le cas du général », François Billoux conclut :

« Tout cela est bien encourageant. Cependant, ainsi que l'a souligné le XVII^e Congrès du Parti Communiste : « Un mouvement populaire d'une puissance inégalée est nécessaire pour venir à bout du pouvoir personnel et du parti gouvernemental... »

« Chaque matin en se réveillant, le communiste doit se dire : que ferai-je aujourd'hui, avec mes camarades socialistes, avec tous les démocrates de mon entourage, pour contribuer à ce que le mouvement populaire atteigne, dans l'union, cette puissance inégalée ? »

A notre avis, le militant communiste en question n'a pas fini de s'interroger sur la nature de l'action qu'il doit mener pour que le mouvement populaire atteigne cette « puissance inégalée ». Cela sûrement être une « action adéquate » pendant un certain temps comme le dirait le manuel du soldat. Mais de ce qui précède on ne saurait trop conclure comment les dirigeants communistes voient la victoire sur de Gaulle. Le « mouvement populaire » n'est pas défini clairement. En fait, c'est sous-entendu par tout le contexte, il doit avoir pour arène les urnes et les bureaux de vote.

Toujours dans « France Nouvelle », mais dans le dernier numéro, l'éditorial est de Georges Segui et son titre est : « LA PERSPECTIVE ».

On peut y lire : « Les luttes économiques, aussi judicieuses soit la tactique, aussi massive soit la participation des travailleurs, aussi appréciables soient leurs résultats revendicatifs, n'en laissent pas moins subsister les causes profondes qui les engendrent. »

Bien que nous ayons connu en France d'innombrables et de puissantes grèves, telle que celle des mineurs, la cause essentielle des maux dont souffrent présentement les travailleurs, l'existence du pouvoir personnel, subsiste. »

« L'alternative démocratique à ce régime autoritaire suppose un large rassemblement et une action commune de toutes les forces dé-

mocratiques et syndicales qui y sont intéressées. En dehors de cette union et de cette bataille politique de masse, point de perspective de changement. »

Il ne s'ensuit évidemment pas qu'il faille désormais renoncer aux luttes revendicatives. »

« N'est-ce pas l'accumulation du mécontentement des masses laborieuses de Meurthe-et-Moselle, maintes fois exprimé au cours de nombreuses luttes, qui explique dans une large mesure la retentissante victoire de Longwy ? »

« Au niveau de cette circonscription, c'est l'union large, sans exclusive de tous les républicains, communistes, socialistes, catholiques, de tous les travailleurs C.G.T., F.O., C.F.T.C. qui a battu le représentant U.N.C. du Comité des Forges et du pouvoir gaulliste. »

Lorsque sur le plan national les mêmes forces auront conclu un accord sur un programme commun et auront déterminé les moyens d'action propres à le faire triompher ensemble, le jour du changement attendu ne sera plus très éloigné. »

En passant, remarquons les fleurs — des chrysanthèmes sans doute — sur la tactique « judicieuse » concernant les luttes électorales. Mais là n'est pas notre objet. L'autour nous parle bien de déterminer « les moyens d'action » propres à faire triompher le programme, mais il n'est nulle part fait allusion à autre chose qu'aux élections. C'est dire que toutes les perspectives des dirigeants du P.C.F. tournent autour de l'élection présidentielle de 1965.

Il faut « s'unir » pour vaincre le « pouvoir personnel » lors du prochain plébiscite (ce qui même prévu par la Constitution gaulliste).

Et y a-t-il une alternative dans la politique du P.C.F. ? Il est possible que les dirigeants de ce parti et ses militants croient vraiment à la possibilité de battre de Gaulle aux élections présidentielles. Mais alors, leur réalisme c'est de la courte vue. Il est utopique de croire que les électeurs ne plébisciteront pas de nouveau le général-Président. Et au lendemain de cette élection on verra le P.C.F. dire que trois électeurs sur cinq, ou 51 sur 100, n'ont « pas encore compris » et qu'il faut « s'unir pour etc., etc. »... Mais que fera alors notre militant communiste ? Il subira de Gaulle pendant sept autres années (ou Pompidou !).

Ainsi pour notre militant, réaliste, son action au sein du plus grand parti du pays, n'a pu l'empêcher de subir de Gaulle depuis huit ans et ne l'empêchera pas, à moins d'un miracle mais laissons cela à ceux qui y croient, d'en subir encore le régime dans les années qui viennent. Du moins, si d'autres forces que celles mises en œuvre par les dirigeants du Parti Communiste ne changent pas, sur d'autres terrains, le cours des événements.

Et puis, même si la coalition démocratique réussissait à s'entendre sur un « programme commun » autour de la personne de M. Defferre, n'est-ce que cela changera à la société française ? Pas grand chose. Cela nous ramènera à Guy Mollet ou à Daladier. Defferre, en cas de victoire, s'empresserait d'oublier le « pro-

(Lire la suite en page 7)

PERSPECTIVES DU TRAVAIL EN ALLEMAGNE FEDERALE

ANNEE	Population totale (en millions)	Population active (1) (en millions)	Heures hebdomadaire de travail	Revenu national brut (en milliards) de marks
1963	55	25,8	44	355
1973	59	29,7	35	532
1983	66	16,6	22	800
1993	107	14,3	22	1 200
2003	135	11,5	18	1 800
2013	169	9,2	14 30	2 700
2023	211	7,4	12	4 000
2033	264	5,9	9 30	6 000
2043	330	4,7	6	9 000
2053	412	3,9	6 30	13 500
2063	515	3,1	5	20 250

(1) Professions libérales non comprises.

Le tableau ci-dessus évalue l'évolution du travail d'ici l'an 2063.

L'ensemble de la population et le revenu national font un bond prodigieux. Dans le même temps, la durée hebdomadaire du travail et l'importance de la population active ne cessent de diminuer. La France, évidemment, connaîtrait une évolution assez identique.

« Auto-Journal » du 28-5-1964.

Ces chiffres font rêver. Ils semblent du domaine de l'utopie. On peut les discuter, les contester même. Il n'en reste pas moins que la technique moderne ouvre des perspectives extraordinaires.

Mais ces perspectives sont celles qui sont entrevues par les scientifiques se basant sur l'évolution et le progrès de la productivité dans un pays avancé. Elles ne se réaliseront pas forcément. L'Italie par exemple nous offre l'image d'une crise économique qui, si elle s'aggrave, paralysera complètement la production. D'ici un siècle, une ou plusieurs guerres peuvent réduire à néant les efforts et les progrès de plusieurs décades. Et enfin, et surtout il faudrait que l'évolution technique profite à tous.

Si l'on faisait les mêmes calculs concernant le siècle écoulé on se rendrait probablement compte que la productivité a augmenté dans des proportions considérables, mais que le temps de travail hebdomadaire avait diminué certes, mais pas dans les mêmes proportions. Vingt-huit ans se sont écoulés depuis 1936 et le temps de travail hebdomadaire de la population ouvrière n'a pas diminué, au contraire. De même aujourd'hui aucun travailleur ne

considère comme un avantage d'être rejeté de la production, car le chômage signifie misère. C'est également le cas même lorsque ce « rejet » a lieu lors d'un départ à la retraite. Tout cela parce que l'évolution même du progrès technique est paralysée par des formes de propriétés surannées ; par le fait que d'immenses entreprises, employant des milliers de travailleurs, réalisant une part considérable de la production et de la richesse d'un pays soient la propriété de quelques-uns et qu'elles ne fonctionnent que dans leur seul intérêt.

Tout cela parce qu'une société basée sur l'appropriation individuelle, basée sur l'argent et sur l'egoïsme, ne peut se développer dans l'intérêt de tous.

Le régime capitaliste correspond à une société de pénurie où la répartition des richesses se fait en fonction de certaines critères basées sur l'appropriation individuelle. Quand l'abondance est à nos portes, ce régime devient une entrave. Il faut le démolir pour le remplacer par un autre chargé de produire et de répartir en fonction des besoins de tous. Seuls les travailleurs qui n'ont aucune attache matérielle avec la propriété des moyens de

• VU DE NOTRE FENÊTRE...

UN SYNDICALISME « MODERNE »

Les journaux nous ont appris que MM. Bothereau, de Force Ouvrière, et Bouladour, de la C.F.T.C., viennent d'être nommés « conseillers d'Etat en service extraordinaire ».

Quand on sait que Bothereau prétendait s'opposer à toute emprise politique sur son syndicat, on rigole.

La bourgeoisie sait toujours récompenser ses bons serviteurs.

Mais nous, comment allons-nous le récompenser ?

Y EN A QUI SONT GONFLES

La presse nous a beaucoup parlé du rapport de la Cour des Comptes, ce tribunal administratif qui épouche les dépenses de l'Etat... avec deux ans de retard.

La plupart des abus cités seraient dignes de nos journaux humoristiques tellement la réalité dépasse la fiction, mais, malheureusement, il s'agit de

notre argent, celui qui est pris de force par les impôts sur nos maigres salaires.

Mais nous ne pouvons résister à la tentation de citer un abus dans les primes dites de décentralisation, cette décentralisation qui nous touche parfois, cité par « France-soir » du 26 juin :

« Une société de pneumatiques a reçu une prime (de décentralisation) pour quitter Montluçon... et se rapprocher de Paris... »

IL N'Y A PAS DE VIE SUPPLEMENTAIRE

Dans le « Monde » du 25 juin on peut lire :

« UNE OUVRIERE ETRANGLEE PAR SA MACHINE. — A Saint-Denis-de-Cabannes, dans le Roannais, une ouvrière, ourdisseuse, Mlle Ginette Chevalier, âgée de trente-trois ans, qui faisait des heures supplémentaires dans un atelier où elle travaillait seule, est morte étranglée par son métier. On suppose qu'elle a eu

d'abord une main happée par les fils ; le bras a suivi, jusqu'au cou, qui s'est trouvé comprimé contre la grosse bobine de la machine. »

C'est parce qu'elle était obligée de venir travailler en supplément pour gagner de quoi vivre qu'elle a pris le risque, augmenté par la fatigue, de venir seule.

En faisant des heures, même si nous n'y laissons pas toujours la peau, c'est de toutes façons un peu de notre vie que nous perdons chaque fois.

« NOUS SOMMES

CONTRE LA GREVE... »

« Nous sommes contre la grève en tant que moyen pour faire valoir un droit professionnel, tout comme nous sommes contre l'assassinat comme moyen de justice personnel. »

Par ces fortes paroles, le lieutenant-colonel de la Garde civile, M. Angel Ruiz Ayucar, directeur de l'hebdomadaire « El Espanol », dont on nous dit qu'il est édité par un des ministres

les plus libéraux, celui de l'information (1), exorcise le démon de la grève, déclarée non seulement illégale (article 222 du Code civil espagnol), mais encore amoral, associée, quelque chose comme une vendetta barbare indigne d'un pays civilisé.

C'est ainsi que ne pouvant nier l'existence même de conflits sociaux — la grève est devenue, bon gré, mal gré, un fait permanent de la vie politique espagnole — les milieux dirigeants, loin de songer à légaliser la grève, se préparent à lui substituer une jurisprudence fondée sur le bon vieux arbitrage obligatoire où les travailleurs se porteraient partie civile en remettant à la justice bourgeoise le soin d'apprécier et de régler les différends qui les opposent au patronat. Et là où les institutions juridiques ne suffiront pas, les grévistes espagnols sont bien placés pour savoir qu'arrestations, tortures, assassinats feront le reste.

En assimilant la grève à un assassinat, la bourgeoisie espagnole tente tout simplement de légaliser les meurtres dont elle se rend coupable.

ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits. La détermination des partis dits ouvriers, la sécheresse des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardent Port-Saïd, alors qu'aux applaudissements du parti « communiste » français les tanks russes écrasent l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles photocopiées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui du présent journal —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agens directs ou indirects, analysant et évaluant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journalièrement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

L'ACTION REVENDICATIVE

A PROPOS DE LA GREVE DE LA NAVIGATION AERIENNE UNITE D'INACTIVATION

Depuis la semaine dernière que nos camarades de la navigation aérienne se sont mis en grève pour se défendre, les organisations syndicales d'Orly n'ont pratiquement rien fait pour les soutenir efficacement. Et pourtant ce que nos camarades défendent nous concerne au moins autant qu'eux car les dispositions légales qui les frappent pourraient très bien nous frapper un jour ou l'autre.

Pendant toute la semaine dernière, les querelles de boutiques entre nos syndicats ont pris le pas une fois de plus sur la défense réelle des intérêts des travailleurs qui, eux, au travail ne sont pas divisés comme le sont les syndicats. Que tel syndicat reproche ceci ou cela à tel autre et vice-versa, cela ne devrait pas jouer lorsque les intérêts directs des travailleurs sont en cause. On peut juger en ces circonstances que les organisations syndicales sont très loin en fait de nous représenter réellement. Elles se défendent d'abord avant de nous défendre.

Et qui plus est, maintenant qu'elles sont de nouveau « unies », c'est pour ne rien faire. La solidarité financière, c'est bien joli, mais c'est de plus que cela qu'il nous faut. Et l'année fera voler des avions que nous nous aurons peut-être pu maintenir au sol. Et si le gouvernement remporte une victoire, pour n'avoir pas participé à la lutte, nous participerons aux frais de la défaite.

Il nous faudra bien un jour ou l'autre apprendre à faire nous-mêmes ce que les syndicats ne nous appellent pas à faire. Nous devons bien apprendre que pour décider et conduire une grève, il n'est nul besoin des organisations syndicales. Il est besoin c'est vrai, des militants sérieux, honnêtes et dévoués qui se trouvent dans toutes ces organisations, mais il n'est nul besoin des appareils bureaucratiques qui sont au service d'intérêts totalement étrangers à la classe ouvrière comme on peut l'apprendre quand leurs intérêts opposés leur font se jeter mutuellement leurs 4 vérités au visage.

P.S. — Les organisations syndicales disent souvent que la grève générale se prépare par actions partielles. Qu'elle ne se fait pas en appuyant sur un bouton. Mais quand certaines catégories de travailleurs sont en grève au lieu de chercher à élargir le mouvement, parce que tous ensemble nous aurons une chance de vaincre, c'est toujours sur le frein qu'elles appuient.

(Extrait du n° 48 de la V.O. Air France)

A LA C.S.F. LEVALLOIS

SAVOIR CE QUE L'ON VEUT

A l'appel des organisations syndicales la journée du 18 juin devait être marquée dans tous les centres C.S.F. par des débrayages afin de montrer à la direction la « ferme » résolution des travailleurs de la voir (enfin !) prendre en considération les revendications déposées par la C.G.T. et la C.F.T.C. depuis janvier... 1961.

Mais après avoir rappelé « l'ampleur et la durée » des actions engagées depuis le 18 mars, l'inter-syndicale de Levallois annonçait que, tenant compte de l'avis du personnel, il n'y aurait pas de débrayages dans notre centre.

De qui se moque-t-on ? Depuis le 18 mars les organisations syndicales ont crié sur tous les tons (les 14 et 24 mai par exemple) que l'action s'amplifiait, qu'un nombre de plus en plus important de travailleurs entraient en lutte et subitement plus rien, on avoue benoîtement que personne n'avait plus envie de débrayer ce jour-là.

Que les travailleurs en aient assez de jouer les pions dont on se sert dans les discussions autour d'un tapis vert (comme celle du 22), cela se comprend. Ce qui se comprend moins c'est la conduite des syndicats qui dégoûtent tout le monde par des actions pour le communiqué qui ne mènent à rien.

Aujourd'hui nos revendications principales (40 heures, abaissement de l'âge de la retraite, etc.) sont celles de toute la classe ouvrière et nous ne pourrions les obtenir que par une lutte d'ensemble.

(Extrait du n° 24 de la V.O. C.S.F. Levallois.)

A LA THOMSON

AVEC LES CONTROLEURS

Les contrôleurs du service P.F. ont effectué plusieurs débrayages pour défendre leurs revendications d'augmentation des salaires ainsi que leurs revendications plus particulières : suppression des abattements d'âge, mensualisation, promotion. Si des débrayages limités sont nécessaires au début pour se compter et débattre les revendications, soyons sûrs que pour les contrôleurs, comme pour n'importe quelle autre catégorie du personnel, ils ne suffiront pas à faire céder la Direction. Celle-ci ne comprend qu'un langage, celui qui touche son porte-monnaie : « Vous aurez votre travail quand nous aurons nos revendications ». Etre délégué à cela c'est indispensable pour battre la Direction. Il n'en reste pas moins pour le moment que les contrôleurs nous ouvrent la voie. Ne serait-il pas rentable que toutes les catégories portent en même temps leurs coups contre notre exploitateur commun ?

(Extrait du n° 194 de la V.O. - Thomson.)

AUX P.T.T. TOULOUSE

L'ETERNELLE PETITION

Changeons la date du 10 juin et nous ne pourrions plus faire de différence entre la pétition que les syndicats C.G.T. et C.F.T.C. ont fait circuler ce jour-là et les dizaines d'autres que nous avons signées auparavant et qu'ils envisagent probablement de nous faire signer encore longtemps si nous les laissons faire : réduction du temps de travail, augmentation des salaires, réduction des cadences, embauche de personnel, titularisation, etc.

Voilà en résumé la liste des revendications au bas de laquelle certains d'entre nous ont apposé leur signature, sans aucune conviction d'ailleurs, et la preuve en est que le meeting qui clôturait cette « journée revendicative » a réuni une centaine de personnes sur toute la région toulousaine. Refusant systématiquement l'organisation d'une lutte sérieuse, c'est-à-dire généralisée, les syndicats nous amusent avec des bouts de papier qui, depuis des années et des années, s'amoncellent dans les corbeilles du ministère lorsqu'elles arrivent jusque-là.

Les pétitions peuvent être utiles à l'occasion, certes, mais lorsqu'elles sont un avertissement pour l'administration, avertissement qui ne doit pas rester sans effet. Dans le cas présent — et les syndicats eux-mêmes sont les premiers à le savoir — elles ne servent strictement à rien, sinon à démontrer que les centrales « font quelque chose ».

Des revendications nous en avons et de nombreuses, mais faire plier l'Etat nécessite plus que des bouts de papier, le jour où nous aurons bien compris et où nous aurons la volonté de passer à l'action, il nous faudra nous organiser et considérer comme ils le méritent ceux qui nous proposent comme panacée l'éternelle pétition.

(Extrait du n° 17 de la V.O. P.T.T. Toulouse.)

A SAINT-NAZAIRE

UN EXEMPLE A SUIVRE

Lu dans le numéro de mai-juin de l'Union des Travailleurs, organe de l'U.D.C.G.T. de Loire-Atlantique sous le titre « A l'exemple des travailleurs espagnols » :

« Bien que se situant dans des conditions différentes et combien plus difficiles, la lutte des travailleurs espagnols nous montre la voie à suivre. Leur objectif est la réalisation de la GREVE GENERALE POLITIQUE qui leur permettra de mettre à bas le régime fasciste de FRANCO... »

Quant à nous, nous sommes persuadés que seule la GREVE GENERALE POLITIQUE permettra de mettre à bas le régime de DE GAULLE. Mais puisque cela lui paraît évident qu'attendu donc la C.G.T. pour agir dans ce sens ?

(Extrait du n° 22 de la V.O. - S.M.P.A.)

A NEYRPC

SAVOIR OU L'ON VA...

Il ne se passe plus guère de semaines sans que débrayages, meetings, défilés, manifestations ne viennent attirer l'attention des « pouvoirs publics » sur le sort de la métallurgie grenobloise en général et de Neyrpc en particulier.

Il faut le dire aussi, ce genre d'action rencontre de moins en moins d'échos parmi les travailleurs. Ceux qui débrayent, ne se font pas davantage d'illusion. Quant à ceux qui ont reçu leur lettre de licenciement, ils se sont mis, sans plus tarder, à chercher du travail.

Et tandis qu'à Grenoble, préfet, conseillers municipaux et généraux, universitaires, membres du comité de défense de l'emploi et des libertés syndicales, palabrent et « protestent », Glasser abat, une à une, les cartes qu'il a préparées. Chacun sait déjà que les jeux sont faits.

Il a un peu nous aurions pu faire reculer Glasser parce que le patronat français était à deux doigts de la panique devant la grève illimitée déclenchée par les mineurs. Si le mouvement s'était généralisé, si les Fédérations avaient organisé l'élargissement de la lutte, le patronat aurait été contraint de céder — sur les horaires, sur les salaires, sur la retraite, etc. de peur de céder bien plus à sa place. Une victoire du mouvement ouvrier dans un secteur renforce tous les autres secteurs. Et si le patronat avait dû s'incliner, Glasser n'aurait pu que le suivre.

Mais l'an dernier nous n'avons pas su voir cela et oser. Nous avons laissé passer l'occasion. Nous le payons aujourd'hui à Glasser, fort de la défaite des mineurs, de l'absence de lutte générale.

C'est pourquoi tous les mouvements que l'on nous propose aujourd'hui, ne peuvent avoir de

signification et d'efficacité que s'il débouche sur une lutte organisée de tous les travailleurs du pays. En dehors de cette perspective, ils ne peuvent être que des barouds d'honneur, ou des manœuvres de diversion dans une bataille perdue d'avance. (Extrait du n° 25 de la V.O. - Neyrpc.)

A DESFOSSÉS

ENSEMBLE NOUS SOMMES TOUT

La direction a refusé d'accorder une augmentation de salaire aux camarades des transports lyonnais. Par ailleurs elle en aurait donné une au chromage. On sait le mépris de la direction et de M. Mermet en particulier pour les manœuvres. Mais ne nous y trompons pas, la considération apparente qu'il montre pour les professionnels n'est qu'affectée. Son mépris ou sa pseudo-considération ne sont fonction que des rapports de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Dans le cadre capitaliste, étant donné l'évolution de la technique moderne, nous serons tous demain, à plus ou moins brève échéance, des manœuvres, spécialisés ou non. Et là nous verrons bien que le salaire n'est pas lié au travail fourni mais qu'il dépend de l'affrontement entre l'estimation que se fait un patron pour déterminer le minimum nécessaire à un ouvrier pour vivre, lui et ses enfants, et l'estimation que se fait l'ouvrier, lui, pour jauger un autre minimum. Et il nous faudra bien, manœuvres spécialisés ou pas, revendiquer un salaire qui nous permette de vivre.

C'est pourquoi nous devons soutenir nos camarades dans leur revendication qui est aussi celle des autres. Car à tous nos salaires sont insuffisants. Mais, pour obtenir que s'améliorent, il nous faudra revendiquer ensemble, en déjouant la tactique classique de division qu'entretenait en permanence la direction.

NOUS ne pouvons, faute de place, publier des informations extraites de tous les bulletins « Voix Ouvrière » ni, à plus forte raison, tous les échos concernant telle ou telle entreprise. Nous nous tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui désireraient recevoir l'un de ces bulletins ronéotypés pour leur en faire un service régulier contre la somme de 2 francs en timbres ou à noter C.C.P. Paris 9424-78, pour frais d'expédition.

En voici la liste :

AIR FRANCE. — Orly Nord.
ANTAR. — Donges (L.-A.)
ASSISTANCE PUBLIQUE.
ASSURANCES GEN. — Paris Richelieu.
BEP. — Lyon, Venissieux.
CABLES DE LYON.
C.A.F. — Paris (rue Viala).
C.A.F.I. — St-Chamond (Loire).
LYON. — Lyon.
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE.
CHAUSSON. — Gennepvillers
CHEMINOTS. — Région parisienne
CHEMINOTS. — Chapelle Triage.
CITROEN. — Région parisienne.
Cie des COMPTES. — Montrouge.
CREDIT LYONNAIS. — Paris Richelieu
C.S.F. — Issy-les-Moulineaux (Seine).
C.S.F. — Levallois (Seine).
DESFOSSÉS. — Issy-les-Moulineaux (S.)
GENEVE. — Ivry (Seine).

HISPANO-SUIZA. — B. Colombes (S.).
HOSPICES CIVILS DE LYON.
LIP. — Besançon.
MICHELIN. — Clermont-Ferrand.
NEYRPC. — Grenoble.
PANHARD. — Paris XIII.
PEUGEOT. — Sochaux.
P.T.T. — Toulouse.
QUAIS ET DOCKS. — Marseille.
RHONE-POULENC. — Vitry (Seine).
R.N.U.R. — Bâtiment C.
R.N.U.R. — Bureau.
R.N.U.R. — Département 13.
R.N.U.R. — Département 37.
R.N.U.R. — Entretien.
R.N.U.R. — U 5.
ROUSSEL-UGLAF. — Romainville (S.).
SAVIERM. — Saint-Ouen (Seine).
S.M.P.A. — St-Nazaire.
S.N.E.C.M.A. — Paris XIII.
THOMSON. — Gennepvillers (Seine).

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Aux P.T.T. (Toulouse).

UNE PROTESTATION UTILE

Au téléphone nous ne connaissons notre emploi du temps du jour suivant que la veille et ceci parce qu'il manque sans cesse du personnel. Aussi l'habitude de s'arranger entre nous pour organiser la journée du lendemain est-elle très répandue.

M. le directeur départemental, jugeant que cela perturbait le fonctionnement des services... non pas embauché le personnel nécessaire, mais... interdit purement et simplement tout remplacement.

Les protestations contre cette nouvelle disposition n'ont pas tardé à pleuvoir et une délégation s'est chargée de donner le point de vue de toutes.

Cette vague de colère a suffi pour faire reculer M. le directeur départemental et « tout continuera comme par le passé ».

En fait, l'Administration n'est forte que par notre inaction. Si nous savons nous organiser pour défendre nos intérêts, gageons que les ordres de la direction ne seront que des vœux pieux et qu'il nous sera alors possible de passer à l'offensive pour imposer nos revendications.

(Extrait du n° 17 de la V.O. P.T.T. Toulouse.)

A AIR FRANCE

AU PIED DE L'ECHELLE

Air France aime bien rappeler à qui veut bien l'entendre ou lire dans ses informations diverses ou brochures destinées aux nouveaux apprentis, que la promotion sociale est un fait caractéristique de « notre grande compagnie ».

Tout récemment, une annonce dans « France-Soir » a soulevé le cœur d'un très grand nombre d'agents de la D.M.

« Que se passe-t-il ? A.F. recrute sans examen des agents de petite maîtrise sur présentation d'un B.E.I. ou équivalent ».

Sur ce critère, certains travailleurs qui ont un B.E.I., ou un grand nombre d'anciens de Vilgénis et d'autres qui ont eu l'équivalent ont pensé soumettre leur candidature. Mais la direction est ferme : pour les agents d'A.F., il faut les 3 licences pour accéder à la catégorie III. De même pour les agents ayant fait fonction durant de longues années, il n'est pas question s'ils n'ont au moins 2 licences que leur cas soit « étudié ».

Alors pourquoi cette position de la direction ? Pour elle, il est plus facile de recruter à l'extérieur un travailleur ayant le B.E.I. en lui proposant une place en catégorie III plutôt qu'une place en catégorie II aux échelles 5 ou 6, ce qu'elle serait obligée de faire si elle remplaçait les places vacantes par la promotion intérieure. Les places en catégorie III seraient prises par les travailleurs d'A.F. et ce qu'il faudrait compléter ce serait les places laissées vacantes par eux ; c'est-à-dire les places aux échelles inférieures. Les prix offerts ne seraient pas alors suffisants pour déboucher ces travailleurs d'ailleurs. Tandis qu'en bloquant la promotion et en offrant à ces travailleurs d'autres entreprises, une promotion immédiate qu'ils ne trouvent pas chez eux, cela permet de compléter plus facilement les trous sans augmenter les salaires.

C'est très astucieux, c'est très malin, mais c'est sur notre dos que cela se passe. Comme quoi entre la direction et nous ce n'est pas la justice, l'honnêteté, le bon droit, qui régissent les rapports, c'est la loi du plus fort. Alors quand le bon droit est avec nous, cela ne suffit pas, il faut encore être capable de taper, très fort.

(Extrait du n° 48 de la V.O. Air France)

Tu trouves la « V. O. » trop petite ?
 Nous aussi.
 Elle ne vivra...
 Elle ne grandira...
 que grâce à ton soutien.

Au dépt 37 de la RNUR

A LA NICHE

Trois jours de mise à pied. Tel est la sanction qui a été infligée à un ouvrier du département qui avait eu une altercation avec son chef d'équipe.

Une semaine après circulait une pétition. C'est ce « moyen de lutte » qui avait été préconisé par la CGT.

Il y a eu d'autre part une grève symbolique d'une 1/2 heure.

Pour marquer le coup. En fait nous marions le pas et ce ne sont pas les mouvements symboliques qui empêcheront la direction de frapper.

Il y a quelques années une grève véritable empêcha un licenciement de déléguer.

Dix heures de travail par jour enfermés dans des ateliers le plus souvent irrésistibles cela ne suffit. Il faut encore qu'on nous condamne pour le moindre coup de gueule.

Contre cette atteinte à notre dignité il faut faire davantage que « marquer le coup ».

Nous sommes des hommes et non des chiens. C'est peut-être pour cela que nous ne savons pas mordre.

(extrait du n° 182 de la VO RNUR dépt 37)

A PEUGEOT

PIERRE QUI ROULE...

Un contingent assez important d'électriciens de carrosserie ont pris leur compte. Destination : Sahara, sous la coupe de la CGEE. Que vont-ils chercher si loin ? Une paye plus consistante (environ mille francs pour un P3). Et qu'espèrent-ils fuir ? Le travail de moins en moins intéressant que la direction leur présente, la monotonie peugeotienne.

La seule relative liberté que possède l'ouvrier, c'est de pouvoir vendre sa force de travail au plus offrant. Mais ce n'est le plus souvent qu'une illusion. Seule, une petite minorité d'ouvriers très qualifiés, peut dans certaines circonstances favorables (pénurie de main-d'œuvre), vendre ses bras au plus offrant. Nous souhaitons une bonne chance à ces camarades qui espèrent trouver dans les sables brûlants, le bon filon, mais ce n'est pas un tel voyage qui résoudra les problèmes se posant à l'ensemble des travailleurs. Tourner de boîte en boîte, ce n'est pas possible pour la grande masse d'entre nous, et puis d'ailleurs nous retrouverions partout les mêmes problèmes de salaire, d'horaire, de cadences. Alors, le mieux que nous ayons à faire, c'est d'essayer de les résoudre sur place et tous ensemble.

(Extrait du n° 46 de la V.O. Peugeot)

A GENEVE

C'EST TOUT DE MEME UN PEU GROS

On se souvient sans doute de la grève menée il y a quelques semaines par les sept monteurs de portes, pour une augmentation de salaire. Peu après la grève un de ces camarades était muté au 145. La direction vient maintenant de le congédier parce qu'elle n'a pas, prétend-elle, suffisamment de travail à lui donner.

La couleur est trop grosse pour qu'on puisse l'avalier : la direction qui n'aime pas les « récalcitrants grévistes » veut s'en débarrasser sans bruit, aussi isole-t-elle le « récalcitrant » pour mieux lui régler son compte ».

Cette attaque nous concerne tous, car à travers ce licenciement pour fait de grève, c'est notre droit de grève, seule défense des ouvriers devant le patron, qui est menacé.

L'instauration de la nouvelle prime que la direction peut supprimer à qui elle veut et quand bon lui semble, ce licenciement pour fait de grève sont autant de points que la direction marque contre nous, et si nous ne réagissons pas rapidement et violemment, c'est notre droit de grève qui y passera. Alors plus question de revendiquer.

(Extrait du n° 76 de la V.O. Genève).

AUX COMPTEURS DE MONTRouGE

VACANCES FORCES

Les vacances ont le seul moyen d'être l'année où nous pouvons nous défaire de l'atmosphère de l'usine et oublier nos soucis (en principe !). Mais aux compteurs les soucis ne s'arrêtent pas là et la direction nous impose les mois de juillet et août alternés d'une année à l'autre pour les prendre. Elle décide de travailler durant ces deux mois à des heures réduites. Ce n'est pas la direction qui nous pouvons choisir nous-mêmes dans ces deux mois suivant les convenances de chacun. Mais les problèmes qu'elle nous pose pour satisfaire sa production, la direction s'en moque.

La seule impossibilité de trouver une solution viable pour tous réside dans sa mauvaise volonté à notre égard.

La preuve qu'un arrangement qui nous laisse le choix est possible c'est qu'il existe de nombreux salariés dans l'usine que la direction considère mieux que nous.

(Extrait du n° 2 de la V.O. Compteurs Montrouge.)

LES COMITÉS D'ENTREPRISE

A BERLIET

LES DAMES

PATRONNESSES

Nous avons souvent dit ce que nous pensions du Comité d'Entreprise au général et de la collaboration des militants syndicaux à cet organisme, en particulier, mais il est une activité du C.E. pour laquelle ces militants sont amenés à jouer un rôle particulièrement déplaisant : il s'agit de l'attribution de l'aide aux grands malades. Car pour déterminer ces derniers, il faut déjà avoir recours à des critères toujours plus ou moins valables ; il faut faire une discrimination entre les travailleurs.

Et comme cette aide dépend aussi de ce qu'on appelle le « coefficient familial », cette discrimination est encore plus flagrante, c'est-à-dire que l'on divise le montant total des revenus de la fa-

mille pendant la période d'arrêt (salaire du conjoint s'il y a lieu plus versements de la Sécurité Sociale) par le nombre de membres de cette famille. Et si la somme dépasse 210 F par personne et par mois, l'aide du C.E. n'est pas attribuée, même pour quelques billets de 1.000 simplement en plus ».

Pourtant, tout le monde sait bien que 210 F par personne pour vivre pendant un mois, même en famille, ce n'est pas lourd. Il est fort probable qu'avec le budget que les patrons veulent bien accorder au C.E., ceux-ci ne puissent pas faire plus. Mais aussi, pourquoi les militants syndicaux cautionnent-ils une politique aussi détestable pour les travailleurs ?

De véritables militants syndicalistes n'accepteraient pas de partir ainsi à la misère. Ils auraient conscience qu'au contraire tous leurs efforts doivent être réservés à l'organisation de la lutte pour la disparition de cette misère.

(Extrait du n° 63 de la V.O. Berliet)

La réduction du temps de travail

A ANTAR (Donges)

ET ILS DEFENDENT NOS INTERETS

Une sacrée bagarre en perspective... celle que les syndicats se livrent entre eux pour savoir si le temps de pose du midi sera ou non de 45 mn. Mais leurs clamours guerrières ne les empêchent pas d'éviter le vrai problème : la réduction du temps de travail.

Car s'il est vrai que lorsqu'on fait 9 h. par jour, manger en 45 minutes est nettement insuffisant, il n'est pas moins vrai qu'avec les beaux jours, quitter la boîte plus tôt serait du goût de tous.

S'il y avait eu une très forte majorité cela ne poserait aucun problème. Mais de la façon dont les votes se sont partagés (56% pour 45 mn, 44% contre) appliquez l'une ou l'autre solution serait presque à coup sûr, sinon dresser une partie du personnel contre l'autre, du moins faire un grand nombre de mécontents.

C'est pourquoi la seule solution qui peut nous satisfaire tous reste la réduction du temps de travail sans perte de salaire.

Le syndicat C.F.T.C. profite de cette occasion pour se poser en farouche défenseur de la volonté des travailleurs, exprimée par le référendum du 29 janvier et dont le résultat est contesté par F.O. et C.G.T.

Malheureusement, la C.F.T.C. est bien mal placée pour invoker le respect de la démocratie ouvrière, elle qui, de concert avec les autres organisations syndicales, oblige les mineurs à reprendre le travail AVANT même de connaître le résultat du référendum sur la reprise organisée parmi eux.

De toute façon, la démocratie ouvrière ne consiste pas à laisser les gars se débrouiller seuls avec leurs problèmes en enregistrant passivement leurs réactions : la véritable démocratie, c'est d'apporter des solutions à ces problèmes en tenant compte de la volonté des travailleurs dans leurs élaborations et leur application. Mais cela, tous les syndicats se gardent bien de le faire car ils craignent de par-dessus tout qu'un jour ou l'autre les travailleurs les entraînent plus loin qu'ils ne le voudraient.

P.S. — Un oublié qui doit bien rigoler de cette pagaille, c'est... le patron.

(Extrait du n° 17 de la V.O. Antar)

CE QUI MANQUE A NOS SALAIRES 1 F DE L'HEURE 200 F PAR MOIS

A LA REGIE RENAULT

NOUVELLES MESURES

A la DUMS, après avoir chômé le lundi 8 juin, nous avons recommencé le lundi 22 juin.

Pour cette fois, la Direction a apposé aux pendules pointueuses une nouvelle affiche qui précise ainsi ces nouvelles mesures applicables à la DUMS.

- 1° Chômage le lundi 22 juin.
- 2° Chômage le lundi 13 juillet.
- 3° Non récupération du quart d'heure le soir.

Il serait question ainsi de nous priver de 30% la demi-journée du 30 juillet.

Maintenant nous savons à peu près ce qui nous attend jusqu'aux vacances.

C'est aussi à la prochaine paye du 7 que nous verrons les effets réels des lundis chômés sur notre salaire.

Nous allons donc avoir quatre jours au 14 juillet et partir une demi-journée plus tôt en vacances, c'est bien, mais cela veut dire des vacances supplémentaires avec une paie diminuée. Là cela ne va plus, car à vacances supplémentaires devrait correspondre un meilleur salaire.

(extrait du n° 105 de la VO RNUR - Dépt. 18)

A PANHARD

LA VRAIE SOLUTION

Les ouvriers de la réception peinture de l'atelier 84 travaillent 12 heures par jour. Pour justifier ce criminel allongement de la journée de travail, la Direction allègue le manque de main-d'œuvre. Certes, la Direction trouverait de la main-d'œuvre en payant convenablement.

Mais de toute manière on n'a que faire de cette justification. Notre santé vaut trop cher pour la sacrifier à la bonne marche de la production. Evidemment, il y en a parmi nous que cela avantage : en douze heures, on gagne plus qu'en dix. Mais n'oublions pas le choix qu'entre nous tuera le travail ou ne pas assurer le malgré nécessaire pour nous et notre famille ?

Oui ! Si cela ne dépendait que du patron, il n'y aurait que cette alternative. Mais il y a une troisième voie, et cela dépend de nous : c'est arracher un salaire convenable au patron, basé sur l'horaire légal qui est de 40 heures.

Le dicton patronal « qui travaille plus gagne plus » est un mensonge et nous le voyons jour après jour. Les salaires convenables, ce n'est pas en travaillant plus que nous les obtiendrions mais en luttant plus.

(Extrait du n° 38 de la V.O. - Panhard.)

A LA S.N.C.F.

« UNE GRANDE VICTOIRE »

La semaine dernière deux tracts CFTC et FO nous ont appris que la direction nous octroyait deux jours de congés supplémentaires.

On nous expliquait que c'est « grâce à l'action syndicale » que nous avons obtenu ces deux jours.

Où est cette action syndicale ? C'est probablement la discussion à la commission mixte du statut. Alors, si c'est cela qu'ils nous nomment de l'ACTION, qu'est-ce que l'inaction ?

Mais que représentent ces deux jours de plus ? Strictement rien si on fait la comparaison avec ce que nous apporterait les 40 heures.

En effet, deux jours supplémentaires, c'est vingt minutes de moins par semaine. Les 40 heures, c'est 200 heures de moins, soit 36 jours de congés supplémentaires.

Mais pour obtenir les 40 heures il faut autre chose que cette « action » dont on nous parle, il faut une grève décidée, organisée et pas minute. Les petits mouvements qu'on nous a fait faire de puis le début de l'année n'ont servi qu'à une chose : nous faire perdre largement en salaire ce qu'on nous donne, et surtout permettre aux syndicats de crier à la « grande victoire » sur le dos des cheminots.

(Extrait du n° 112 de la V.O. - Cheminots.)

A RHONE-POULENC

REDUCTION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL

Voici un mois que la direction nous a imposé son aménagement d'horaire. Certes, nous ne travaillons plus le samedi, cela est normal. Mais il est scandaleux qu'on soit obligé de payer si cher une revendication toute naturelle. En effet, il ne faudrait pas que la direction croie que les travailleurs ont entièrement été allongement d'horaire quotidien. Et si tout le monde est touché, les travailleurs en équipe sont les plus lésés. Qui peut soutenir que l'on peut mener une vie normale en quittant le travail à 23 h., le temps de prendre une douche, d'aller à la gare, de rejoindre son domicile, il est 0 h. 30, même pour certains 1 h. du matin.

Qui peut soutenir qu'il y ait une amélioration de notre sort, quand au lieu de travailler 8 h. un samedi sur deux, on doit faire dix heures de rang un samedi sur trois. Alors, assez de tergiversations, ce que nous voulons est très simple et très logique.

— Ne plus travailler le samedi ;
 — Travailler moins de huit heures par jour. La journée de 8 h. était déjà la revendication des travailleurs le 1^{er} mai 1886.
 (Extrait du n° 90 de la V.O. Rhône-Poulenc)

LES PRIMES

A la CSF (Issy-les-Moulineaux)

PRIME DE VACANCES

Bientôt la prime de vacances va être distribuée : 180, 235 et 280 F suivant la catégorie, la plus petite prime à la plus basse catégorie comme il se doit. Cela pour le personnel ayant six mois d'ancienneté, pour les autres autant de 1/6 que de mois de présence.

Cette somme sera la bienvenue car les prix montent en flèche au moment des vacances pour atteindre leur point culminant en août.

Mais cette prime que la direction nous présente comme une « générosité » n'est en fait qu'une partie minime de ce qu'elle nous a « retenu » tout au long de l'année. Son montant est approximativement ce qu'il nous manque par mois pour rattraper la hausse du coût de la vie.

L'allocation des primes de toutes sortes est une façon d'instaurer l'arbitraire et de restaurer le système des amendes (rappelez-vous le cas des 7 camarades à qui la direction ne versa pas la prime de fin d'année il y a un an et demi). C'est pourquoi l'intégration des primes dans le salaire reste une de nos revendications principales.

A LA C.A.F.L. (Saint-Chamond)

SIMPLIFICATION DE LA PAYE

Chaque mois, c'est la même comédie qui recommence. Il y a des erreurs sur les fiches de paye. Bien heureux encore ceux qui s'en aperçoivent et peuvent ainsi aller réclamer. Ce n'est pas le cas de tout le monde. Rien d'étonnant à cela.

A faire le décompte de nos bons, la moyenne de la prime, y ajouter les primes diverses, en retranchant les retenues diverses, il va bientôt falloir être expert-comptable. Il y a pourtant un moyen très simple de supprimer les erreurs et de contrôler notre paye.

C'est de supprimer le travail au rendement et de nous passer tous mensuels avec un salaire correspondant à notre catégorie. Cela ne supprimerait pas notre exploitation, mais au moins on y verrait plus clair.

(Extrait du n° 22 de la V.O. - C.A.F.L.)

L'UNITÉ D'ACTION

Le 18 juin les usines de Marquise ont ouvert leurs portes après une fermeture de 20 jours. La direction accorde à nos camarades 2 % au lieu des 7 % réclamés. Cette augmentation est celle qu'elle devait lâcher en octobre pour l'ensemble de la C.D.C. Et elle ne leur a pas supprimé la prime de juin comme il en a été fortement question.

On se souvient que la direction avait lock-outé les travailleurs de Marquise. Tout seuls les camarades de Marquise ne pouvaient que tenir tête à la direction, et nous donner l'exemple des moyens qu'il faut employer pour satisfaire nos revendications. C'est pourquoi durant toute leur grève ils avaient les yeux fixés sur nous.

On nous parle beaucoup d'unité. Celle de tous les travailleurs de la C.D.C. contre la même direction reste à faire.

(Extrait du n° 2 de la V.O.)

A DESFOSSÉS

DEFAUT REGRETTABLE

L'avenant du 31 avril 1964 sur la prime annuelle, s'il constitue un progrès par rapport à l'état 1024 présente pour des entreprises comme la nôtre un défaut assez grave. Nous avons tous pu nous en rendre compte le vendredi 26, jour de paiement de « l'acompte sur gratifications de fin d'année », où de nombreux camarades n'ont rien touché. Au premier abord cela pouvait paraître anormal puisque l'avenant précise que la première fraction de cette prime doit être payée au plus tard le 30 juin. Mais un passage du même paragraphe stipule : « Sauf situations particulières existant dans les entreprises qui accordent, selon les modalités qui leur sont propres, une prime au moins égale... etc. »

Voilà où le bât blesse, et qui permet à Mermet de nous « gratifier » d'un de ses tours qu'il a dans son sac. Et on ne comprend pas que les signataires syndicaux n'aient pas vu là le danger. Le principal avantage de la prime conventionnelle réside dans le paiement à date fixe de la somme due et qui supprime en grande partie, sinon totalement, les conditions propres à la direction, qui cherche avant tout à travers des primes maison à faire pression pour étouffer nos capacités de combativité.

Ainsi M. Mermet s'est permis de jouer à peu de frais, les généreux pour tous ceux dont le montant n'atteignait pas les 200 francs fatidiques, en leur promettant le versement d'un acompte de 200 francs à ses conditions, au moment de partir en congé c'est-à-dire pour certains, juillet, août, septembre. Autrement dit, la convention est tournée habilement.

Il aurait été pourtant simple de défendre inconditionnellement le paiement des 30 heures pour tout le monde à la date limite du 30 juin. M. Mermet ayant tout loisir d'en rajouter à ses conditions, et qui aurait donné à la prime conventionnelle un caractère intouchable. Mais tel quel, l'avenant laisse à la direction une marge de manœuvre considérable.

A SAINT-NAZAIRE

NE PAS S'Y LAISSER PRENDRE

Chaque fois qu'il le peut Pinczon essaie de nous opposer les uns aux autres en espérant ainsi que pendant que nous nous boudiférons le nez mutuellement nous l'oublions un peu. Si d'habitude toutes ses tentatives échouent, cette fois il semble qu'avec la distribution des galons il ait atteint en partie son but.

Dans les ateliers il y a beaucoup de grincements de dents, ce qui se comprend, mais aussi parfois des réflexions ou des attitudes désobligeantes envers ceux qui ont obtenu 100 sous, ce qui se comprend moins.

Que nous ayons tous besoin de rallonge n'est plus à démontrer (il nous manque au moins 200 F par mois) mais nous diviser à propos de miettes que le patron distribue à dessein c'est vraiment lui faire un trop beau cadeau.

(Extrait du n° 105 de la V.O. Chantiers de l'Atlantique.)

LIRE LA « V. O. »,
C'EST BIEN, LA SOU-
TENIR, C'EST MIEUX.

A la THOMSON

QUI SE SENT MORVEUX

« L'Emetteur » dans son dernier numéro largement consacré à la propagande électorale, se croit autorisé à tenter de nous couvrir de boue en prenant pour prétexte un article d'il y a trois mois sur la cantine. Article duquel nous n'avons d'ailleurs rien à retirer. Par contre, si « L'Emetteur » dispense largement les colonnies, il se garde bien de discuter de nos positions sur le problème du moment : le C.E. Car le but principal des rédacteurs de « L'Emetteur » c'est d'attirer les yeux pour pouvoir profiter des facilités que les patrons accordent en échange de leur renonciation à la lutte de classes.

Et pour masquer cela il faut bien tenter de salir les « empêchés de tourner en rond » que les dénoncent auprès des 144

(Extrait du n° 144 de la V.O. - Thomson.)

AU DEPART 37 DE LA R.N.U.R.

CARENCE

Une réunion devait être organisée par le syndicat CGT en vue d'une explication ou d'une justification des procédés qu'il a coutume d'employer contre ceux qui ne pensent pas dans la ligne.

Comme à l'habitude cette réunion n'a pas eu lieu et c'est bien dommage. Nous ne pouvons que dresser un procès verbal de carence. Nous pensons pour notre part que lorsqu'on prétend détenir la vérité on n'hésite pas à s'expliquer. Quelles que soient les circonstances. Même en période électorale.

Devant une telle dérobade, nous prenons acte que toutes les accusations formulées relèvent de la calomnie.

(extrait du n° 182 de la VO RNUR Dépt 37)

A L'A.P.

INDECROTTABLE

On s'amuse follement à l'A.P. mais à St-Vincent-de-Paul, c'est encore mieux. C'est certainement pour que les réjouissances soient meilleures que l'adjudant-chef de la polyclinique infantile nous empoisonne quotidiennement l'existence : bruyantes incessantes, remarques désobligeantes sur notre tenue, et on en passe...

Cela ne lui suffit pas, non content de nous rendre la vie impossible, de 9 h. à 17 h., elle visite ses services à 6 h. 30 pour tendre une embuscade à l'agent discipliné qui aurait eu l'audace d'arriver quelques secondes en retard.

Ce personnage trop zélé ferait bien de se rappeler que malgré l'importance toute relative. Même paie, elle fait comme nous partie des exploités, et qu'à continuer ce petit jeu, elle risque de se retrouver le nez dans sa crotte.

A U.C.L.A.F.

SECURITE D'ABORD !

Depuis deux ans environ, beaucoup d'ouvriers, très qualifiés ont quitté l'usine à cause des salaires trop bas et des conditions de travail. De ce fait, la direction utilise des ouvriers encore inexpérimentés pour certains travaux dangereux (distillateurs, centrifugeuses, etc...) augmentant ainsi considérablement les risques d'accidents qu'elle nous fait courir à tous. Il y a deux ans, un « nouveau » était encadré par plusieurs « anciens », habitués au travail, et avait le temps, en plusieurs mois au besoin, d'acquiescer de l'expérience. Aujourd'hui les « anciens » ne sont plus assez nombreux pour effectuer à la fois leur travail et surveiller celui des nouveaux arrivés. Certains chefs se font complices de cet état de choses, en acceptant de faire ainsi travailler ces ouvriers sous leurs ordres. Nous donnons déjà beaucoup de sueur à la sacro-sainte production, il est inadmissible de risquer de lui donner notre sang. Le patron n'a qu'à se débrouiller comme il veut pour donner au personnel la formation convenable de ces encadrements suffisants, soit par une diminution de la production.

(Extrait du n° 49 de la V.O. Roussel-Uclaf)

AUX COMPTEURS DE MONTROUGE

AU FRAIS DE LA MARQUISE

Les quelques 300 invités des compteurs pour l'inauguration de la filiale de Poitiers n'ont pas eu à se plaindre. La direction, quand elle le veut, fait bien les choses et ne lésine pas sur la qualité. De toute façon, c'est nous qui paierons l'addition car c'est nous qui sommes les bénéficiaires de la C.D.C. Alors « nos invités » ont eu un train Pullman spécialement affrété pour la circonstance. Par délicatesse, pour prévenir les moindres désirs des invités, des hôtes se étaient de la fête. Tous s'est et ce n'est pas... Les discours étaient peut-être durs à avaler, mais le repas ne laissa personne sur sa faim.

Comment comprendre qu'une direction qui sait être si prévenante au point d'en être touchante « oublie » le plus bêtement du monde de nous donner de la rallonge tandis qu'elle a tant d'argent à gaspiller.

(Extrait du N° 2 de la V.O. Compteurs Montrouge)

A DESFOSSÉS

ÇA NE COLLE PAS

Le gérant du restaurant, M. Colachot, s'est distingué dernièrement de façon très désagréable, il a retiré à un ouvrier mangeant à la gamelle un couvert que ce dernier avait osé demander à un autre que lui. Le gérant s'est exprimé dans des termes qu'on a l'habitude d'entendre dans la bouche d'un contre-coup. M. Colachot oublierait-il que les sous du C.E. sont ceux des travailleurs et qu'il fait partie de ceux qui reçoivent une partie de la plus-value que nous suons ? Il n'a aucune raison d'avoir une telle attitude qui est celle d'un garde-chiourme ou d'un adjudant en retraite, à moins qu'il ne se réclame d'idées réactionnaires en ce qui il serait conséquent avec lui-même.

(Extrait du n° 92 de la V.O. - Desfossés.)

AUX HOSPICES CIVILS DE LYON

PAS SI MARRANT QUE CELA !

Dans le réfectoire de MM. les pharmaciens, médecins, chefs de clinique, etc..., sévit une cheftaine particulièrement zélee.

Elle doit s'occuper des fruits et des portions de fromage, et à 9 h. 30 elle a fini ce travail. Mais, sans doute amère par une critique fort peu chrétienne, elle s'occupe alors à houspiller et à dérangier celles qui sont encore au travail. Elle marche sur le sol encore humide que nos camarades, économisant ainsi sur le nombre des GABE.

A LA S.N.C.F.

ENCORE POUR DES GROS SOUS

Six morts, quarante blessés plus ou moins grièvement, tel est le triste bilan de deux accidents ferroviaires imputables aux passages à niveau non gardés.

Il y a en France quelque 30 000 passages à niveau, dont 17 000 seulement sont gardés. Sur les 13 000 restant, 1 500 seulement sont munis de barrières automatiques, 11 500 sont simplement signalés et beaucoup par des signaux peu visibles la nuit. Bien sûr, juridiquement, la S.N.C.F. est à couvert, et elle ne s'en cache pas : elle laisse le soin aux usagers de la route de pallier, par leur prudence personnelle, les économies sordides qu'elle tente de faire en supprimant les garde-barrières.

Mais qu'un camion de goudron brûlant tombe en panne sur la voie, qu'un tracteur agricole trop lourdement chargé ne dégage pas assez vite et c'est le tragique accident.

La S.N.C.F. dit qu'elle active la main en service de barrières automatiques ! Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que ce sont les passages à niveau gardés qui sont transformés ainsi, et non pas ceux qui sont actuellement déjà non gar-

des viennent de laver, elle est sur le dos de tout le monde.

Si c'est son Bon Dieu qui l'inspire ainsi, nous ne pouvons que lui conseiller d'en garder l'exclusivité. Quant à nous, nous avons assez de notre travail qui n'est déjà pas tellement drôle, nous n'avons que faire des adjudants en cornette par dessus le marché.

(Extrait du n° 19 de H.C.L.)

Chez DESFOSSÉS

DEREGLEMENT INTERIEUR

La division du travail conduit à la spécialisation, c'est bien connu, et ses résultats sont quelquefois désastreux. On peut le constater par exemple chez M. Givert, spécialisé, c'est bien connu aussi dans la pointe de notes, à défaut de pondre autre chose, pour nous rappeler à tout propos le règlement intérieur aggravé d'un tas de fioritures, interprétations très personnelles, dont il a le secret. Assurément, M. Givert est un juriste éminent autant qu'ignorant, et qui s'ignore peut-être lui-même. Voilà encore une belle carrière ratée.

Dernièrement, ce spécialiste nous rappelle à notre mémoire, en nous mettant en garde, (rien que ça) l'obligation d'adresser au service du personnel un certificat médical dans les 48 heures en cas d'absence pour maladie ou accident de travail, « conformément au règlement intérieur ». Or le règlement intérieur est une chose, et la loi en est une autre. Et la Sécurité Sociale a dû mettre en garde M. Givert sur ses abus et lui rappeler, à propos des accidents de travail, qu'il n'est pas en droit d'exiger un tel certificat, comme il en avait encore la prétention récemment.

Evidemment il ne s'agit là de sa part que d'un accident... de travail. Combien d'arrêt pour M. Givert ?

(Extrait du n° 92 de la V.O. Desfossés.)

A LA S.N.C.F.

OH ! JOIE

Semaine de liesse à la S.N.C.F. ! Après les deux jours de congé supplémentaires, et nous annonçons 1 % d'augmentation à partir du 1^{er} juillet, sur la base du traitement au 1^{er} janvier.

(Extrait du n° 112 de la V.O. - Cheminots.)

LA SÉCURITÉ

dés, économisant ainsi sur le nombre des GABE.

Les crédits manquent, dit la S.N.C.F. et il nous annonce de supprimer la garde des passages à niveau ou d'installer des barrières automatiques, que de conserver les GABE ou de faire des passages non à niveau. Tant pis pour ceux qui trinquent.

A la THOMSON

ANTI-HYGIENE ET INSECURITE

Pour raison de travaux dans l'usine les camarades de l'entrepreneur 16 I.d. des machines sont trimballés dans tous les recoins de l'usine, au mépris de toutes considérations sur leurs conditions de travail. On ne craint pas de les « fourrer » à sept avec leurs machines et leurs établis dans un réduit où le sol n'est pas de niveau, où les tables et les machines sont les unes sur les autres. C'est dans ces conditions qu'on exige qu'ils continuent à travailler.

Sachons pour information que le « cerveau » qui dirige la machine n'est autre que... Monsieur l'Ingénieur à la sécurité. Devrons-nous pour notre sécurité réelle, nos conditions de travail, faire confiance à de tels « organisateurs de la pagaille » ?

ATTENTION !

« VOIX OUVRIERE » paraît toutes les deux semaines. Le prochain numéro daté du 14 juillet, sera mis en vente au plus tard le jeudi 16. Demandez-le car il n'est pas toujours affiché. Si vous avez des difficultés à vous le procurer, écrivez-nous ; spécimen contre deux timbres. Nous pouvons aussi assurer le service régulier moyennant un abonnement soutien de 10 F pour six mois.

Bientôt, les congés

A LA S.N.C.F.

BUREAU DE TOURISME SNCF

Si vous voulez aller passer vos vacances à Tahiti, n'y comptez pas : il faut 15 jours de voyage aller et vous n'avez droit qu'à 15 jours entre le 1^{er} mai et le 31 octobre.

Si vous prenez vos vacances en hiver, vous avez le temps d'aller à Tahiti, mais n'y comptez pas non plus : le voyage coûte plus de 3.000 francs.

Cheminots, cheminotes allez passer vos vacances en Ile-de-France, la S.N.C.F. y organise des excursions, ce n'est pas loin pour revenir travailler et on ne perd pas de précieux temps en stupides voyages!

(Extrait du n° 112 de la V.O. Cheminots).

Aux ASSURANCES GENERALES

CONGES A FAIRE PAYER

La semaine passée, nous avons touché ce qu'on appelle une « prime de vacances ». Cette prime s'élève à 25 F pour eux, évidemment, qui ont passé une année de leur vie aux Assurances Générales. Pour les autres, c'est-à-dire ceux qui ont moins de 3 mois de maison au 31 mai, la direction estime qu'ils sont exploités depuis trop peu de temps pour y avoir droit. Quant à ceux qui ont plus de 3 mois de présence à la même date, ils ont le droit de se « payer » des vacances proportionnellement à leur nombre de mois de présence, qu'ils partent en juillet ou en octobre.

En fait, pour les nouveaux, cela se réduct à une somme, même pas convenable. Que ce soit les abattements d'âge pour les jeunes ou les charges de famille pour les moins jeunes, il nous est de toutes façons impossible d'économiser quoi que ce soit pour nos congés.

Ainsi, un jeune qui voudrait prendre le mois auquel il a droit malgré son ancienneté insuffisante ne pourrait le faire que sur le compte de ses parents, s'ils en ont les moyens bien entendu. Et un moins jeune, dans les mêmes conditions, ne peut certes pas se payer une ou deux semaines sans solde.

UNE VÉRITABLE REPRÉSENTATION OUVRIÈRE

VOX POPULI

Les élections de délégués sont reportées en septembre. Après avoir été reculées à cause de désaccords entre les organisateurs (syndicats et direction) v o il l a qu'un élément nouveau les fait de nouveau retarder. Les directions syndicales s'insurgent. Il est effectivement curieux qu'un syndicat dont personne n'a entendu parler jusque là, s'appuyant sur une décision de justice vienne au dernier moment modifier les élections de délégués. Nous avons souvent dit dans ces colonnes que les élections n'étaient pas libres, que les lois sur le scrutin de liste et la « représentativité » offraient aux directions dites « représentatives » le monopole de la représentation ouvrière.

Cette représentativité ouvrière qui devrait être décidée par les ouvriers est en fait dictée par les dirigeants de l'Etat. Inspection du Travail ou Justice de Paix.

Aujourd'hui un petit groupe essaie de manoeuvrer pour se faire reconnaître une représentation ouvrière, non pas par les ouvriers mais par la loi bourgeoise.

Mais tous les syndicats se sont appuyés sur cette loi anti-démocratique soit pour se faire admettre soit pour barrer la route à des minorités révolutionnaires qui auraient pu les concurrencer. Aujourd'hui encore chacun s'insurge contre les « manoeuvres » mais personne ne met en cause la loi qui les protège tous trop bien et la CGT moins que les autres qui est à l'origine de cette loi signée Ambroise Croizat.

Pour empêcher les manoeuvres des « groupuscules » et le monopole des « grandes » organisations, retour à la démocratie par l'abolition de la loi du 16-4-46 complétée par celle du 7-7-47.

Elections au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours par atelier avec candidatures libres. Autrement dit retour aux formes de scrutin de 1936.

(Extrait du n° 28 de la VO RNUR Général

C'est le moyen qu'a trouvé la Direction pour nous faire limiter nous-mêmes notre temps de congé que nous sommes bien entendu « libres » de prendre pour compléter notre temps de congé annuel.

(Extrait du n° 28 de la V.O. Assurances Générales)

A BERLIET

VENISSIEUX-LES-BAINS OU LE NERF DE VACANCES

Plus que quelques semaines avant les vacances, ces vacances pour lesquelles nous travaillons toute l'année, pour lesquelles, ceux qui pourront partir mettent péniblement l'argent de côté.

Mais pour quelques-uns qui partiront — et pas dans les parcs — combien d'entre nous seront contraints de rester ? Sans compter ceux qui travailleront quand même en août, même si ce n'est pas chez Berliet. Récupérer la fatigue accumulée pendant 11 mois, chez soi, en ville ou à côté, ce n'est pas le rêve, mais comment faire autrement avec nos salaires ? Pour aller en vacances, il faut pouvoir payer le voyage, le logement, tous les frais qu'un séjour ailleurs que chez soi entraîne. Et lorsqu'on a des enfants, cela devient catastrophique.

Il est certain que nous n'aurions pas ces problèmes en juin et juillet si nos salaires nous permettaient tout au long de l'année de prévoir notre budget-vacances sans douleur. Mais il est, non moins certain que, dans l'immediat, une bonne somme d'argent supplémentaire nous rendrait bien service et nous permettrait de mieux profiter de notre mois de détente. Cette année encore, les syndicats ont « demandé » une prime de vacances à la Direction qui a, encore une fois, refusé. Il n'est pas question pour elle de nous faire des cadeaux et, même exceptionnellement 300 F, elle ne les donne que si elle y est contrainte.

Aussi, face à elle, se satisfaire de « demandes » est peut-être simple, mais c'est une duperie.

(Extrait du n° 63 de la VO Berliet

FACE A L'OFFENSIVE PATRONALE

A NEYRPIC

POUR UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Régulièrement, la direction Neyrpic répond aux syndicats... par voie de presse. Elle justifie ainsi, les mesures prises et proteste de son bon droit avec des arguments juridiques, économiques, voire politiques.

Elle déclare entre autre : « Le reclassement du personnel en excédent paraît présenter d'une façon favorable en raison de la situation de l'emploi dans la région de Grenoble. A elle seule, la direction de la main-d'œuvre est saisie de 222 propositions d'emploi, soit le triple des postes d'attente en surnombre chez Neyrpic. »

Quand on sait quelles sont les « propositions d'emploi » de la direction, on ne peut qu'admirer son cynisme : perte de salaire, de qualification, etc. sans parler des « avantages acquis », tel est le gros du lot. Et là comme ailleurs, il vaut mieux ne compter que sur soi pour retrouver du travail et ne faire aucune confiance à la direction.

Il faut le dire aussi, la plupart des travailleurs qui ont quitté, volontairement ou non Neyrpic, ont retrouvé assez rapidement du travail, à des conditions somme tout assez avantageuses.

Mais l'ancienneté ? Les clauses particulières à Neyrpic sur les congés, la retraite, etc ? Tout cela n'existe plus. Il y a quelques années, Neyrpic était la boîte la plus en vue de la région, celle qui venait de conclure avec son « bon patron » un accord d'entreprise qui « garantissait la paix sociale » par des conditions de rémunération et de travail spéciales. Neyrpic était enviée, jalouée. Or, nous avons pu le voir, tous ces beaux avantages « accordés » un jour, peuvent être repris du jour au lendemain, ou même se retourner contre nous (affaire du lock-out)

Pour nous protéger contre l'arbitraire patronal, contre la division entre les travailleurs d'une même branche d'industrie que représentent en fin de compte les accords d'entreprise, il nous faut de véritables conventions collectives nationales qui étendent à toutes les entreprises les avantages acquis dans certaines d'entre elles. Alors, quitter une entreprise ne sera pas une perte, mais un choix, déterminé par les conditions de travail, proximité du logement, ou quoi que ce soit.

(Extrait du N° 25 de la V.O Neyrpic)

A PEUGEOT

TOT OU TARD

Nous avons chomé lundi et il est fortement question que l'on remette ça en cours plusieurs fois dans le courant juillet. De telles mesures s'ajoutent à la réduction quotidienne de 3/4 d'heure en vigueur depuis début juin, tout peser sensiblement sur notre paye de juillet, malgré l'indemnisation du fonds de régularisation.

« Malaise de l'automobile », disent les uns... « Activité du marché de l'automobile en hausse », comme dit l'autre (l'Argus 11 juin)... « Forte baisse de la production automobile en mai », si l'on en croit « Le Monde » du 20 juin, qui ajoute toutefois : « Les immatriculations de voitures neuves ont augmenté de 80 % depuis le début de l'année... » Peugeot en difficulté... bien que son chiffre d'affaires ait augmenté de plus de 8 % par rapport à l'année même époque... « Citroën se maintient... » etc...

Les commentaires vont bon train : crise ou pas crise ? et nous ? qu'allons-nous devenir ? A vrai dire on se perd un peu dans tous ces chiffres et informations contradictoires. Des faits, des difficultés, quelle est la part du vrai et la part d'intoxication ?

Il semble qu'il y ait un certain ralentissement de l'expansion du marché. Cela ne signifie nullement qu'il y ait crise. Il n'y a même que des rappels à l'ordre, une production intensifiée au maximum pendant des mois, à tel point qu'en mai-juin 1964, on produit au moins autant de voitures qu'en mai-juin 1963 avec moins de monde, un horaire réduit de 3/4 d'heure et des jours chômés. L'expansion s'est faite sur notre dos et aujourd'hui c'est encore sur notre dos que Peugeot entend « réajuster » sa production face à un marché un peu moins favorable.

Ce n'est pas à nous d'encaisser les hits et les bas, ce sont les capitalistes capricieux. Peugeot mise sur la proximité des vacances pour nous faire avaler ses couleuvres. Sans doute, actuellement, le climat n'est pas à la lutte. Et puis la prime de vacances rendra le climat moins aigre.

Mais, hélas, viendra la rentrée, les problèmes se reposeront, et il faudra bien que nous nous décidions à réagir. Depuis des mois le patron joue sur notre inertie. Que le marché soit favorable ou pas, nous aurons à lutter pour défendre nos intérêts. Et si le patron est sensible aux fluctuations du marché il faudra aussi qu'il tienne compte de la « hausse » de notre combativité.

(Extrait du n° 46 de la VO Peugeot)

AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

TROP DE MONDE S'OCCUPE DE NOUS...

Il n'y a jamais de fumée sans feu et la menace d'une nouvelle vague de licenciements devient de plus en plus menaçante.

Les syndicats s'agitent... la direction financière réunit les ingénieurs et hommes de main pour parler de productivité et d'analyse à l'opération chirurgicale de Pincozon. Supplément à la déflation du crédit GON devant tous les explications, le préfet (à bas l'obus !) se démeine dans le Conseil général...

Pincozon s'adresse « amicalement » au ministre (gaulliste) Morin. Ils parlent du Marché Commun et de la réduction inévitable des effectifs.

On dit que Pincozon ferait subir aux arsenaux de Lorient et Indret le sort imposé à Limoges par la R.N.U.R. La nomination de deux syndicalistes (?) aux postes de conseillers d'Etat en mission extraordinaire est que coïncidence et les conclusions du Comité Central d'Entreprise font la preuve que le chirurgien utilise le malade à des fins meurtrières que cache la législation adaptée.

Si nous sommes aussi incisifs à la VOIX OUVRIERE c'est tout simplement parce que soucieux de la vérité absolue que tout le monde devrait connaître, nous constatons que des licenciements massifs se préparent activement. Le rapport Chadoeuf, le 5^e Plan, le baratin Morin, la fuite GON-Cadé et les conclusions du Comité Central d'Entreprise nous ont permis de nous sensibiliser par l'emporement-pièces. L'ordre du jour reste dans la construction navale :

Pouvoir d'achat garanti par la GREVE GENERALE.
A LA SNECMA

CE QUI NOUS ATTEND

Conférences de presse, tracts syndicaux, communiqués. Tout le monde parle de l'arrêt du moteur français.

L'avenir de la SNECMA serait menacés. La recentralisation à Corbeil serait aussi remise en cause. Il est évident que l'orientation de la SNECMA va vers la force de frappe. Et chacun essaie de nous faire croire que notre avenir dépend du genre de travail et de cette fameuse charge de travail.

Nous n'avons pas à nous racrocher à cela. La Direction nous trouvera toujours du travail, bien sûr, dans le sens du Gouvernement, c'est-à-dire pour la guerre.

En réalité, notre avenir dépend de nos actions pour faire aboutir nos revendications propres.

Nous vivons dans une société où nos conditions de vie sont sans arrêt remises en cause. La bourgeoisie gouverne suivant ses intérêts à la SNECMA comme ailleurs. Nous préférons faire une production civile plutôt que produire pour la guerre.

Mais cela veut dire s'engager vers des mouvements de grande envergure à l'échelle des problèmes qui se posent à nous.

Le travail diminue, diminuons le temps de travail SANS DIMINUER LA PAYE.

Les organisations syndicales alertent l'opinion publique : c'est bien, mais il nous faut préparer à assurer notre avenir et notre dignité d'homme.

AU PÉRISEL

Tout est rentré dans l'ordre au Périsel où les grévistes ont repris le travail après avoir obtenu en partie satisfaction. On se rappelle qu'ils réclamaient la prime de vacances qu'on leur avait supprimée (5 % du salaire payable, moitié avant les congés annuels, moitié à la Noël). Le patron leur en a accordé la moitié.

Il est probable qu'entre l'argent qu'ils ont perdu à faire grève et celui qu'ils ont gagné en obtenant en partie satisfaction, la différence est peu sensible.

Mais leur exemple est édifiant. Ils nous ont prouvé que dans une boîte comme Périsel, dite en comble déficitaire, et que le monopole de son personnel, il n'y a pas très longtemps, il est possible de faire reculer la direction lorsqu'on est décidé à lutter (1).

Alors nous, travailleurs de la C.A.F.L. qu'on maintient à dessein défilé, et que certains psychoses du manque de travail, sachons retenir la leçon.

(1) Ajoutons que ce n'est pas un cas isolé ! La semaine dernière, à Nantes, le personnel de la Société nantaise de fonderie a obtenu après 3 jours de grève, que la prime de vacances de 175 F, supprimée par la direction, soit maintenue au taux de 60 F.

LES JEUNES ET L'EXPLOITATION

A RHONE-POULENC

« FIDELITE, OBEISSANCE, RESPECT »

La C.F.T.C. nous a rappelé dans un tract récent les conditions particulièrement archaïques dont s'entoure le contrat d'apprentissage des moins de 18 ans. Comme au temps des corporations, où apprentis et maîtres vivaient sous le même toit, les jeunes s'engagent, en échange de la possibilité de suivre les cours de formation professionnelle, à servir leur employeur « de toutes les forces dont ils sont capables », et leur doivent « fidélité, obéissance, respect ».

Fidélité, obéissance, respect ! Sans doute pour les remerciers des abattements d'âge sur les salaires et de toutes les discriminations dont les jeunes sont victimes. C'est aussi sans doute au nom du devoir d'obéissance qu'on leur dénie le droit d'être leurs délégués, à plus forte raison de devenir eux-mêmes délégués.

Voilà une phraseologie qui relève plus du confessionnal que de la condition de travailleur. Mais cette condition, nous la partageons tous, que nous ayons 17 ou 60 ans. L'exploitation, nous la subissons tous au même titre et il n'y a aucune raison d'infirmer aux jeunes des humiliations supplémentaires.

(Extrait du n° 30 de la V.O. Rhône-Poulenc.)

A BERLIET

ÇA RECOMMENCE DEJA

La semaine dernière ont eu lieu les épreuves pratiques des C.A.P. A cette occasion, à Monplaisir, un grave accident s'est produit dont

un jeune a été victime. Il a eu un doigt sectionné dans une machine dans des conditions particulièrement horribles.

Que ce jeune ait commis une imprudence par inexpérience, éternellement ou désir de bien réussir son épreuve, est fort possible.

Mais ce qui est certain, c'est que par l'apprentissage, on forme les jeunes pour l'exploitation, et les conditions de l'examen sont destinées à vérifier qu'ils sont capables de réaliser un travail dans un temps limité. Aller vite, tel est l'impératif auquel nous sommes soumis dans la production, et ce jeune en est une victime, bien qu'il ne soit pas encore à la production.

(Extrait du n° 63 de la V.O. - Berliet.)

« Voix Ouvrière » et les bulletins d'entreprise portant le même titre n'ont comme ressources que le produit de la vente et les soutiens de leurs militants et sympathisants. « Voix ouvrière » ne peut vivre et se développer, les bulletins d'entreprise ne peuvent se multiplier que si ces soutiens vont en augmentant. Chaque franc que nous nous enverrez c'est 100 feuilles ronéotypées de plus et peut-être 200 ou 300 travailleurs de plus qui connaîtront « Voix Ouvrière ».

Les fonds sont à verser à nos collecteurs, diffuseurs et vendeurs ou à envoyer à notre C.C.P. N° 9424.78. Paris, au nom de Maurice Schroedt.

Le P.C. chinois aurait 43 ans

Dans la polémique sino-soviétique, on fait, de part et d'autre, feu de tout bois. C'est ainsi qu'après avoir pendant tant d'années célébré les vertus du grand parti-frère, les valets de plume de Kroutchev découvrent soudain des déviations petite-bourgeoise et une surestimation de la paysannerie dans le gouvernement « communiste » de Mao. Et de rappeler, à l'appui de cette thèse, comment après les massacres de Canton et de Shanghai en 1927, les communistes chinois durent se retirer dans les campagnes, se coupant ainsi d'une manière décisive du prolétariat des villes.

Pour être justes, ces critiques n'en manquent pas moins de cynisme, car le massacre du jeune parti prolétarien chinois fut l'une des plus lourdes « erreurs » de l'Internationale Communiste. Ses criminelles directives conduisirent les communistes et le prolétariat chinois à la mort aussi sûrement que le bourreau de Tchang Kai Chek. Le Parti Communiste chinois avait vécu.

Mais l'étude de ces six années d'existence est indispensable à la compréhension des événements d'aujourd'hui.

Le 1er juillet 1921, une douzaine de délégués, se présentant en tout et pour tout une cinquantaine de militants presque tous intellectuels, se réunissaient dans la concession française de Shanghai pour fonder le Parti Communiste Chinois. A peine né, le nouveau parti entra dans le feu de l'action. Car en effet, depuis des années, la guerre civile régnait en Chine. Un prolétariat certes peu nombreux par rapport à l'immense masse paysanne, mais concentré dans les grandes villes, et surexploité se développait et rejoignait la lutte anti-impérialiste et anti-féodale, de la paysannerie, de la bourgeoisie nationale et de l'intelligentsia.

La principale force organisée du pays, le Kuo Min Tang, avec à sa tête le Docteur Sun Yat Sen, est un parti libéral bourgeois qui aspire à réaliser la révolution démocratique en Chine et qui se réclame de la lutte à la fois contre les féodaux et l'impérialisme. En 1918, il installe son gouvernement à Canton, dirigé par Sun Yat Sen. Une révolution « démocratique » et « républicaine » a triomphé en 1911, renversant la

vieille dynastie mandchoue, mais elle est rapidement escamotée par le président de la République Yan Che Kai qui règne en véritable dictateur, rêvant même de se faire nommer empereur. Les chefs militaires des différentes provinces agissent, sans se soucier du pouvoir central, comme de véritables roitelets se faisant sans cesse la guerre entre eux. Telle est la situation qui préside à la naissance du P.C. chinois.

La première tâche qui s'impose à lui est d'acquiescer une influence dans le prolétariat des villes. Il bénéficie pour cela du prestige de la révolution russe de 1917. Prestige qui n'est pas non plus négligeable vis-à-vis de l'intelligentsia. Ainsi, Sun Yat Sen, tout en se délimitant constamment par rapport au communisme, sera

impressionné par l'exemple russe, acceptera l'aide que lui fournira l'Etat ouvrier en techniciens, en matériel, et mettra à son programme la réforme agraire.

Il faut aussi au P.C. s'engager dans la lutte anti-impérialiste, dans les luttes contre les féodaux, que mènent les masses et ne pas en laisser la direction au Kuo Min Tang. Il lui faut ne pas laisser le formidable potentiel révolutionnaire que représentent les masses paysannes en lutte pour la réforme agraire sous la direction de la bourgeoisie (mé-té le parti qui la représente se réclame d'un programme libéral) qui ne peut que trahir leurs aspirations au moment où les intérêts de la bourgeoisie entrent en contradiction avec ceux des masses.

Dans ce but, en juin 1923, le P.C. chinois décide de constituer avec le Kuo Min Tang un « front unique » tout en préservant l'indépendance du parti en matière de politique et d'organisation.

Rapidement les masses s'organisent. Les effectifs du P.C. et du Kuo Min Tang s'accroissent à un rythme rapide, de même que ceux des syndicats. Le P.C. dra le vers lui les éléments les plus dynamiques de la jeunesse et du prolétariat.

Mais peu à peu, le P.C. va abandonner, sur les directives de l'Internationale, son indépendance vis-à-vis du Kuo Min Tang. Tout en menant la lutte en commun avec le parti de Sun Yat Sen contre l'impérialisme et les seigneurs féodaux, au lieu de faire une critique serrée de ses inconséquences politiques, d'en montrer le

caractère bourgeois, d'expliquer aux masses que le Kuo Min Tang fatalement avant même les objectifs bourgeois de la révolution atteints, se retournera contre les masses, en premier lieu contre le prolétariat organisé et conscient, le P.C. chinois s'intègre rapidement au Kuo Min Tang. Le 2 janvier 1924, Li Ya Chao et Mao Tse Tung entrent dans l'administration centrale de ce parti. Puis le P.C. entrera en entier au Kuo Min Tang, selon la clique bureaucratique qui est alors à la tête de l'Internationale communiste « le Kuo Min Tang n'est pas le parti de la bourgeoisie, mais le parti commun des classes diverses, le parti prolétarien doit y entrer pour le rendre meilleur et le pousser vers la révolution ». Ainsi, pour les masses, rien ne distinguera les communistes des membres bourgeois du Kuo Min Tang. Pour ne pas rompre l'unité, ils défendront la politique des dirigeants de ce parti, et ne défendront que celle-là. Pendant ce temps, le mouvement se développe dans les masses.

Des grèves éclatent. Grève des cheminots féroce, réprimée en février 1923. Des incidents se produisent à Shanghai, à Canton. Le 20 mars 1926, le gouvernement Kuo Min Tang de Canton décide de passer à l'attaque et c'est la fameuse campagne du nord, dirigée par Chan Kai Chek. Les armées des seigneurs princiaux s'effondrent, souvent les masses n'attendent pas l'arrivée des armées du Kuo Min Tang et s'insurgent. Quelquefois les paysans commencent à partager les terres, le mot d'ordre des communistes, dicté par l'I.C. est alors

d'arrêter « l'action trop vigoureuse des paysans ».

En avril 1927, le Kuo Min Tang, avec à sa tête le général Chang Kai Chek qui a succédé à Sun Yat Sen mort en 1925, est maître de la Chine. Alors que Staline quelques jours auparavant, pour justifier la politique que faisait mener l'I.C. au P.C. chinois déclarait : « Nous presserons Chang Kai Chek comme on presse un citron, puis nous le jetterons », ce dernier au lendemain de sa victoire se retourne brusquement contre les communistes. Il porte son armée de Nankin à Shanghai, tenu par les communistes. Ceux-ci, surpris, à peine armés, sont écrasés. La répression de Chang est féroce. Des milliers d'ouvriers sont massacrés, des milliers de militants exécutés de la façon la plus horrible.

Puis il attaque Han-Kéou. Dans un baroud d'honneur, décidé dans les bureaux du Kremlin, le P.C. décide la formation de soviets à Canton, aventure sanglante qui est noyée dans le sang.

En quelques mois, l'effort du jeune Parti Communiste chinois est anéanti, ses militants tués ou obligés de fuir.

A partir de là son influence disparaît des villes, c'est-à-dire du prolétariat, il se réfugie dans les campagnes et, à ce moment, le parti communiste qui s'était fondé six ans plus tôt, il ne reste plus rien. Par la suite, de la « longue marche » à nos jours, en passant par son arrivée au pouvoir en 1948, il ne fut plus que son propre cercueil.

Anne FOURVIÈRE

Un réalisme inébranlable

(Suite de la page 2)

gramme commun », comme Dala-dier et Léon Eluie en 1936 et Guy Mollet en 1956. Ou bien s'il ne l'oublie pas, on s'apercevra alors que le programme commun ne contenait finalement pas grand chose à part des phrases creuses comme bien d'autres programmes du passé. Notre militant pourra bien sûr, se dire alors « ils nous ont trahi » mais ne serait-il pas plus sage de se demander dès maintenant s'il suffit réellement que Defferre s'engage sur un programme pour que cela change quelque chose à ses opinions, à ses intentions et à notre sort.

Donc pour l'année qui vient, les militants du P.C.F. n'espèrent rien, au cas où de Gaulle serait vainqueur aux élections et au cas, improbable, où il serait vaincu, ils n'espèrent guère plus que voir à sa place un quelconque Defferre.

Et bien, les militants révolutionnaires, c'est-à-dire ceux qui sont partisans de la révolution, ceux qui pensent que la fraction la plus avancée du prolétariat doit s'organiser en un parti révolutionnaire qui apprenne méthodiquement au prolétariat à se diriger vers la conquête de son pouvoir politique, au travers, il est fait, de l'expérience des luttes économiques, ces militants n'ont pas la certitude, dans ces sept ou huit années qui viennent, de réussir. Ils ne sont pas certains de mettre à bas, d'ici là, le régime capitaliste et ses représentants qu'ils appellent De Gaulle, Defferre ou X.

Mais les réalistes militants du grand Parti Communiste Français sont eux, certains, en lisant la prose de leur parti (et sans parler de cataclysme) de devoir pendant ces sept ou huit années à venir se réveiller tous les matins en se demandant : « Que ferai-je aujourd'hui... voir plus haut... pour chasser, ou faire... que Defferre tienne ses promesses ».

Roger GIRARDOT

Accords maisons ou conventions collectives

(suite de la page 1)

facile de se heurter à l'Etat qui représente l'ensemble de la bourgeoisie qu'à un patron isolé même puissant. Par exemple, en 1947 le gouvernement Ramadier refuse d'homologuer un accord entre la C.G.T. et le C.N.P.F. accordant une augmentation de 11 % des salaires.

Cette situation dure jusqu'en 1950, date à laquelle les capitalistes ont repris suffisamment d'autorité pour s'opposer eux-mêmes aux revendications ouvrières. A ce moment la situation de la main-d'œuvre évolue, le manque de bras se fait moins sentir, à partir de 1952 l'inflation s'arrête et maintenant que le rapport de force n'est plus aussi favorable aux travailleurs qu'il l'était précédemment, le gouvernement « libre » les salaires.

Les conventions collectives sont un avantage par rapport à la soi-disant liberté qui laisse le travailleur seul en face de son patron et de l'appareil d'Etat. Par contre, elles deviennent un frein quand elles permettent au patron de limiter à une branche d'industrie l'action revendicative qui tente à se généraliser à l'ensemble du pays.

Les conventions collectives obligent le patronat au respect d'un minimum de règles concernant les conditions de travail et de rémunération. C'est pourquoi les patrons n'acceptent d'en signer, en dehors d'une action violente qui les y contraint, qu'à des conditions minima qui leur servent de référence pour freiner les futurs mouvements revendicatifs. Depuis que Renault en a ouvert la voie en septembre 1955, ils préfèrent signer des accords d'entreprise. Les conventions collectives réglant les problèmes au niveau le plus bas, les accords d'entreprise permettent de résoudre des problèmes particuliers à une entreprise sans les

obliger à généraliser l'application des nouveaux contrats. L'avantage que les patrons tirent de la signature d'accords d'entreprise, c'est que, si les conventions collectives une fois signées ont force de loi, les accords, eux, peuvent être dénoncés unilatéralement. Les syndicats se sont rejoins de la signature d'accords d'entreprise qui élargissait le domaine des conventions collectives. En bons réformistes, ils saisissent les quelques avantages matériels que leur offraient les accords, mais que de toutes façons le patronat aurait fini par céder, en acceptant des entorses graves au principe des conventions collectives dont le but essentiel est de garantir à tous les travailleurs d'une même branche d'industrie l'application des avantages acquis.

Face à des conventions collectives réduites au strict minimum, face à une nouvelle formule baptisée accords d'entreprise qui tend à tourner la loi sur les conventions collectives, à en réduire la portée, et à minimiser les avantages, il est important de revenir à la notion de convention collective. Si les conventions collectives généralisent les problèmes de la classe ouvrière au niveau des industries, les accords d'entreprise les y rabaisent. C'est pourquoi il est important de prendre le contre-pied, non seulement en revenant à la notion de conventions collectives régionales d'industries, mais d'en élargir la perspective vers une convention collective nationale inter-entreprises et qui plus est avec l'entrée en vigueur du Marché commun vers des conventions collectives internationales.

Pour cela il est nécessaire d'inscrire en tête de chapitre des conventions collectives des clauses générales intéressant tous les travailleurs d'une façon déterminante.

Les conventions collectives qui se signent actuellement, celles qui sont proposées par les syndicats réglementent dans le détail une foule de problèmes, non négligeables certes, mais qui ne sont que des problèmes secondaires.

Le problème numéro un qui intéresse tous les travailleurs, la seule raison pour laquelle ils sont contraints de se laisser enfermer neuf ou dix heures par jour dans des ateliers, des chantiers ou des bureaux, c'est le problème des salaires.

Or les conventions collectives, si elles s'appesantissent longuement sur les formes et les conditions qui donnent droit au salaire, ne définissent les salaires que très rarement et en annexe, et toujours à des taux très au-dessous des salaires réels.

Aucune convention collective ne garantit le salaire réel. Par contre, elles le lient au temps de travail, à l'intensité de travail et même aux fluctuations économiques.

Les syndicats écrivent souvent qu'ils revendiquent de vraies conventions collectives. Il serait pour le moins nécessaire qu'ils précisent que par de vraies conventions collectives, ils entendent des contrats qui garantissent aux travailleurs leurs salaires réels quelles que soient les fluctuations économiques. Il serait utile également qu'ils définissent une réglementation des salaires qui ne divise pas les ouvriers par une hiérarchie où les catégories professionnelles sont beaucoup trop nombreuses et où l'écart entre chaque catégorie est beaucoup trop grand. Il serait utile qu'ils revendiquent des salaires qui ne soient pas liés à l'intensité du travail qui amènent les cadences infernales au détriment de la santé des travailleurs.

A bas le salaire au rendement ! est un vieux mot d'ordre qu'on ne trouve plus dans la propagande syndicale et dans l'élaboration des projets de conventions collectives.

Les syndicats revendiquent des majorations pour heures supplémentaires qui ne font que spéculer sur les bas salaires pour imposer par un surcroît de travail une amélioration de salaires d'ailleurs illusoire puisque vite reprise par le coût de la vie, alors qu'il faudrait revendiquer des salaires réels décents dans le cadre de la semaine légale de quarante heures.

La garantie du salaire réel, c'est l'échelle mobile des salaires en face de la hausse du coût de la vie ; c'est l'échelle mobile des heures de travail face au chômage partiel ou total.

Les conventions collectives ne sont que la légalisation d'un certain nombre de conditions de travail et de rémunération à une étape donnée du rapport de force entre le patronat et l'Etat d'une part, et la classe ouvrière d'autre part.

Dans les conventions collectives, nous devons nous efforcer d'introduire tous les éléments qui unissent les travailleurs. Nous devons faire tous nos efforts pour en écarter les éléments qui lient l'ouvrier à sa machine et à son entreprise, et qui spéculent sur la cupidité, l'égoïsme, l'ignorance. Nous devons nous efforcer d'en étendre le champ d'application non seulement aux branches d'industries régionales, mais d'en dégager les éléments primordiaux qui sont la question des salaires et la durée du travail, valables pour tous les travailleurs, quels que soit l'industrie ou le pays dans lequel ils travaillent.

Paul CARAL

VOIX OUVRIÈRE

29, rue de Château-Landon
Paris-X^e

Directeur-gérant : M. SCHRECDT

Distribué par les N.M.P.P.

Imprimerie Parisienne
Wilson - Proudhon
86, avenue du Président-Wilson
La Plaine-Saint-Denis (Seine)

PERMANENCES

● A Paris :

Tous les samedis de 16 à 20 h
29, rue du Château-Landon

● A Lyon :

Tous les samedis de 17 à 20 h
Café « Le Clos Vert »
113, Gde Rue de la Guillotière
(Face de l'église Saint-Louis)

VOIX OUVRIÈRE

ALORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermique, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tus complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la II^e Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratiation du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décapé les révolutionnaires intégrés, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste » capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible, d'autres s'accrochent désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti.

FACE

- à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins,
- à la bureaucratiation des organisations syndicales désertées par les travailleurs,

« VOIX OUVRIÈRE » veut :

- Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de l'opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.
- Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.
- Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.
- Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.
- Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.

A Meudon, policiers et bulldozer accompagnaient l'huissier

Locataires indésirables

Pour assurer sa production, la bourgeoisie française fait de plus en plus largement appel à la main-d'œuvre étrangère. Les travailleurs espagnols, portugais, africains, sont chaque jour plus nombreux.

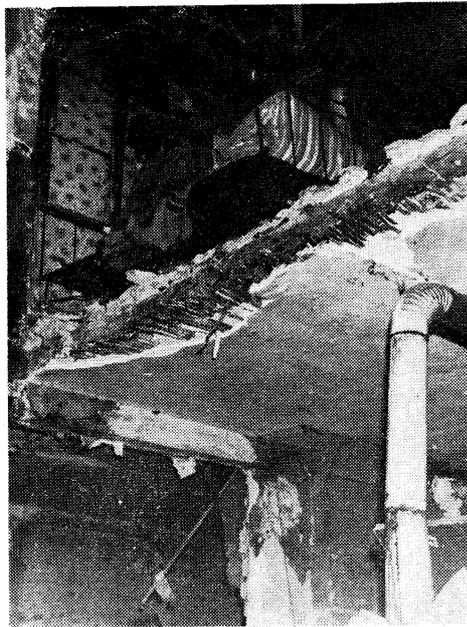
Mais si la bourgeoisie a besoin de main-d'œuvre, si elle fait tout pour l'attirer, elle se moque éperdument de savoir quelles seront ces conditions de vie en France. La crise du logement qui sévit depuis la dernière guerre, et qui n'est pas près, dans le régime actuel de trouver une solution, touche d'une manière bien plus scandaleuse encore les travailleurs étrangers que les travailleurs français, et les bidonvilles fleurissent, si l'on ose dire, aux quatre coins de la banlieue parisienne.

Sans remords et sans honte, l'Etat, la presse et la radio bourgeoise, nous entretennent régulièrement de ces problèmes, déplorant hypocritement les tragiques conditions de logement de ces hommes.

Mais il y a pire encore.

Et là la presse a été bier plus discrète.

Jeudi matin 18 juin, à 6 heures,



res, un huissier se présentait devant l'immeuble du 38, avenue du Château, à Meudon (Seine-et-Oise) et signifiait aux cent cinquante locataires, Marocains et Algériens, un jugement d'expulsion. Cent vingt agents des corps urbains entouraient l'immeuble. Les travailleurs nord-africains eurent à peine le temps de prendre quelques vêtements, ils furent immédiatement embarqués dans les cars de police et dispersés ensuite à des bouches de métro et à des départs d'autobus. Pendant ce temps, un bulldozer défonçait la façade de l'immeuble afin de le rendre inhabitable.

Les expulsés récalcitrants revenus sur les lieux afin de prendre quelques affaires auraient été dispersés à coups de matraques.

Sur la photo ci-contre, prise quelques heures après le passage du bulldozer, on peut voir le mobilier et la literie que leurs propriétaires n'ont eu ni le temps, ni les moyens d'emporter, lors de leur départ forcé.

Cela se passe de commentaires.

(Photo correspondant « Voix Ouvrière »)

Pavillon Rouge

Juin 1905 - le cuirassé POTEMKINE

LE 27 juin 1905 au matin, le cuirassé « Kniaz Potemkine Tavritchesky » était encore l'orgueil de la flotte de la Mer Noire. C'était le plus moderne, le mieux armé de tous ses bâtiments, et il se trouvait sans doute déjà, dans les milieux socialistes, des esprits « réalistes » pour expliquer qu'avec un matériel militaire d'une telle puissance, la révolution n'était plus possible.

Au soir du même jour, drapeau rouge au mât, le « Potemkine » entrait dans la rade d'Odessa, et par la même occasion dans l'histoire.

Depuis le dimanche sanglant de janvier à Saint-Petersbourg, la Russie vivait dans une atmosphère de fièvre politique. La prise révolutionnaire qui allait atteindre son apogée avec la grève générale d'octobre, touchait progressivement toutes les régions de l'immense empire, toutes les couches sociales.

Depuis quelque temps, il était certain que l'agitation avait gagné les équipages de la marine impériale, et les revers de la guerre russo-japonaise, l'écrasement de la flotte du Pacifique un mois auparavant à Tsoushima, n'avaient fait qu'accélérer les choses. Cependant le « Potemkine » était considéré comme l'un des bâtiments les plus sûrs, et les événements allaient surprendre tout le monde.

Le point de départ de cette révolte, que retrace fidèlement le chef-d'œuvre d'Eisenstein, semblait insignifiant, et certains ont voulu voir là la preuve que la Révolution était le dernier souci des marins, et qu'il ne s'agissait que d'une petite rébellion pour une histoire de viande avariée, habilement organisée par des « meneurs » professionnels. Mais pour qu'une révolte éclatât sur un navire de guerre, où la mort est le sort traditionnellement réservé aux mutins, il fallait bien que le mécontentement soit profond. Les hommes du Potemkine savaient qu'ils s'engageaient sur un chemin sans retour, qu'ils n'auraient plus le choix, que leur action n'aurait de sens que s'ils essayaient de gagner à eux toute l'escadre de la Mer Noire, que s'ils se liaient à la Révolution qui mûrissait.

Que l'incident des asticots ait été le point de départ de cette révolte n'a rien d'extraordinaire, ce n'était que l'une des brimades que subissaient les marins et dont leur vie quotidienne n'était qu'une longue suite. Mais la Révolution qui montait leur avait donné conscience de leur dignité, et cette brimade, ils ne la supportèrent pas. Et leur geste avait comme une valeur symbolique, leur révolte devant la vermine grouillante, c'était leur révolte contre l'autocratie tsariste et ses valets arrogants.

L'arrivée du cuirassé à Odessa, au soir d'une journée où s'étaient succédés en ville manifestations de grévistes et fusillades, allait précéder les événements.

Dès le lendemain matin, l'organisation social-démocrate envoyait ses représentants à bord du bâtiment, pendant que les motelots s'adressaient inlassablement à la foule immense qui défilait sur les quais devant le corps du matelot Vakoulitchouk « sauvagement assassiné par le commandant en second du cuirassé « Potemkine », parce qu'il s'était plaint de la mauvaise qualité du borch » comme l'expliquait la pancarte accrochée à sa vareuse.

Mais la répression policière, la tristement célèbre fusillade du grand escalier, allait montrer que les sept cents marins révoltés ne représentaient une puissance formidable qu'enfermés dans les tourelles de leur cuirassé, où ils ne pouvaient être d'aucun secours aux manifestants qui se faisaient massacrer à terre, car après un bien timide essai, ceux que l'on devait représenter sous les traits de bandits

sanguinaires, se refusèrent à bombarder la ville avec leurs canons pour ne pas causer de victimes innocentes. Il ne pouvait pas être question non plus de descendre l'équipage à terre et de prendre ainsi le risque de perdre leur bâtiment isolé. Décidément le salut ne pouvait venir que du reste de l'escadre, si les autres bâtiments se soulevaient eux aussi.

Mais pour le moment il n'en était rien, et le 30 juin une flotille, avec trois cuirassés arrivait en vue d'Odessa pour mettre le « Potemkine » à la raison. Les officiers, pourtant, ne devaient pas être très sûrs de leurs hommes, car les marins révolutionnaires n'eurent qu'à hisser le signal « rendez-vous ou nous faisons feu » pour voir leurs agresseurs faire demi-tour.

Le lendemain, c'est toute l'escadre de la Mer Noire, presque toute la flotte russe depuis Tsoushima, qui revint en formation de combat. Fièrement, le « Potemkine » s'avança au devant d'elle, mais lorsqu'il arriva à sa hauteur, au lieu des volées d'obus que lui destinèrent les amiraux du tsar, ce sont les ovations des matelots massés sur les ponts des navires après avoir déserté leurs postes, qui montèrent vers lui. Le seul résultat de cette brillante opération militaire fut qu'un deuxième cuirassé, le « Georges de Victorieux », se joignit au « Potemkine ». Pour éviter la révolte de l'ensemble de l'escadre, l'amiral dut même s'empresser de mettre tous les autres équipages en permission illimitée. Désormais la chasse au « Potemkine » ne fut plus menée que par un contre-torpilleur dont l'équipage était exclusivement composé d'officiers.

Mais, en dépit de ce succès, les marins révolutionnaires étaient dans une impasse. Malgré les événements d'Odessa la révolution ne s'étendait pas en Russie, et le « Potemkine » était pris au piège, condamné à errer sans fin dans la Mer Noire dont il ne pouvait espérer sortir, les détroits étant soigneusement gardés par l'artillerie en rade d'Odessa, montrant qu'il ne pouvait être question de se rendre, car personne parmi eux n'avait échappé au peloton d'exécution.

Le 8 juillet, le « Potemkine » entrait dans le port roumain de Constantza et s'y saborda après avoir obtenu pour son équipage le droit d'asile. Malgré cela, le gouvernement tsariste réussit à obtenir la tête du leader de la révolte, le matelot Afanasy Matouchenko, qui eut le tort, avec plusieurs de ses « camarades », de faire confiance à un accord d'amnistie. Les « nobles » officiers, si imbus de leur sens de l'honneur, le firent pendre.

L'attitude de l'armée, essentiellement paysanne, qui dans son ensemble resta soumise à ses officiers, fut sans doute la cause principale de l'échec de la révolution de 1905. La marine fit exception, car non seulement elle comprenait une proportion d'ouvriers, bien plus importante que les autres armées, mais encore elle était fréquemment en contact étroit avec les ouvriers révolutionnaires des arsenaux, où les marins russes travaillaient pendant le temps qu'ils passaient à terre.

La révolte du « Potemkine » resta donc en 1905 un fait pratiquement isolé, mais elle inaugura la longue tradition des marins révolutionnaires, de ceux de Cronstadt en 1917, de ceux de Kiel en 1918, de ceux de la Mer Noire en 1919.

Christian JUNG